

La Vie Gêtoise



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS

N° 20

DÉCEMBRE 1989



**ECOLE
COMMUNALE**
ANNÉE SCOLAIRE
1989



Institutrice :
Véronique SENOT

Monitrice :
Michelle BLANC



Instituteur :
Eric EMMEL



DIRECTRICE :
Michelle PERNOLLET



Institutrice :
Patricia HÉRITIER

LA VIE GÊTOISE

N° 20

DÉCEMBRE 89

SOMMAIRE

- 1** Le mot du maire
- 2** Le conseil municipal élu en mars 1989
- 3** Les commissions municipales
- 4** Les comptes administratifs de 1988
- 5** L'état de la dette
- 6** Le 11 novembre 1989 - Les anciens d'A.F.N.
- 7** La vie de nos anciens
- 8** L'office du tourisme
- 9** M. François Goddet, nouveau directeur
- 10** Les sapeurs-pompiers
- 11** Travaux de la voirie et de la régie municipale
- 12-13** Le Ski-Club
- 14** Les accompagnateurs - Le tennis
- 15** L'environnement - La batterie-fanfare
- 16-17** Les maisons fleuries
- 18** La commission de la culture - Les Gaudrioles
- 19** L'Association de la musique mécanique
- 20** L'école privée
- 21** L'école communale
- 22** L'école de musique
- 23** La bibliothèque
- 24** Les résidents
- 25** Notre province : la Savoie
- 26-27-28-29** Il y a 50 ans : Souvenirs du temps de guerre :
 - Abbé Charles Philippe
 - Mme Dreyfus
- 30-31** Mes souvenirs de captivité, par René Mirigay
- 32** Mouvement démographique : année 1989



Le mot du maire

*Gêtoises,
Gêtois,*

La Vie Gêtoise en est à sa vingtième édition.

Depuis 1970, ce bulletin municipal relate par le texte et la photo les principaux faits et réalisations qui marquent l'évolution de la commune.

Il vous rappelle également le souvenir des anciens et de la vie qu'ils ont passée avant l'évolution touristique des Gets.

C'est l'occasion de remercier ceux qui, depuis vingt ans, ont œuvré pour la composition de cette revue que nous avons toujours plaisir à recevoir.

L'année 89 a vu le renouvellement des conseils municipaux.

Si, à la suite des élections, un temps d'adaptation s'avère nécessaire afin de concilier les tempéraments et vues diverses de chacun, la bonne volonté de tous se doit d'être au service de la collectivité.

Dans une commune en plein développement, le travail ne manque pas pour l'ensemble du conseil municipal.

Le maire, Joseph MUGNIER.

Le conseil municipal élu le 19 mars 1989



LISTE ET DATE DE NAISSANCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Joseph MUGNIER, né le 2 mai 1925, maire.
Pierre MUTILLOD, né le 12 novembre 1942, 1^{er} adjoint.
Jean-Louis COPPEL, né le 16 juin 1925, 2^e adjoint.
Henri ANTHONIOZ, né le 17 avril 1951, 3^e adjoint.
Denis BOUCHET, né le 5 juillet 1949.
Marie-Rose BERGOËND, née le 22 juillet 1946.
Léon ANTHONIOZ, né le 18 mai 1932.
Gilbert GALLAY, né le 6 octobre 1927.
Jacques MICHAUD, né le 1^{er} janvier 1949.
Hugues COPPEL, né le 20 avril 1962.

Jean-Jacques BLANC, né le 9 décembre 1957.
Daniel DELAVAY, né le 14 novembre 1952.
Régis BLANC, né le 14 avril 1961.
Pierre PELVAT, né le 26 juin 1953.
Alain GALLAY, né le 30 juin 1947.

*La vie pourrit dès qu'on l'entasse.
Elle fructifie dès qu'on la sème.*

Les commissions communales et les représentants aux divers syndicats

1. BUDGET - FINANCES - SUBVENTIONS

Président : Joseph MUGNIER ; Marie-Rose BERGOËND, Gilbert GALLAY, Henry ANTHONIOZ, Pierre MUTILLOD, Alain GALLAY, Jean-Michel BAUD, Jean-Léon COPPEL, Jean-Marc PARIS, Michel PASQUIER, Claude BARGAIN.

2. VOIRIE - DÉNEIGEMENT

Président : Jean-Louis COPPEL ; Alain GALLAY, Daniel DELAVAY, Léon ANTHONIOZ, Hugues COPPEL, Eric HÉRITIER, Jean DELAVAY, Paul GAY.

3. URBANISME

Président : Joseph MUGNIER ; Henry ANTHONIOZ, Daniel DELAVAY, Léon Anthonioz, Jean-Jacques BLANC, Jean-Louis COPPEL, Josette MIRIGAY, Pascal MUGNIER, Roland TROMBERT, Jean-Charles HEBRARD.

4. BÂTIMENTS COMMUNAUX

Président : Léon ANTHONIOZ ; Gilbert GALLAY, Daniel DELAVAY, Denis BOUCHET, Pierre MUTILLOD, Régis BLANC, Guy BAUD.

5. EAU - ASSAINISSEMENT - ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

Président : Jean-Louis COPPEL ; Alain GALLAY, Henri ANTHONIOZ, Albert COPPEL.

6. PISTES

Président : Régis Blanc ; Jacques MICHAUD, Jean-Jacques BLANC, Gilbert GALLAY, Pierre PELVAT, Pierre MUTILLOD, Louis COPPEL, André DELAVAY, Christian BERTHET, Jean-Luc BLANC.

7. REMONTÉES MÉCANIQUES

Président : Pierre MUTILLOD ; Jacques MICHAUD, Alain GALLAY, Denis BOUCHET, Jean-Louis COPPEL, Régis BLANC, Lucien PERRIER, Guy ANTHONIOZ, Daniel BAUD.

8. PERSONNEL COMMUNAL

Président : Joseph MUGNIER ; Pierre MUTILLOD, Henry ANTHONIOZ, Jean-Louis COPPEL, Alain GALLAY, Jacques MICHAUD, Hugues COPPEL, Gilbert MOGENIER.

9. ENVIRONNEMENT

Président : Pierre PELVAT ; Denis BOUCHET, Jean-Jacques BLANC, Daniel CONTAT, Emmanuel MONNET, Dominique MAIRE, Désiré BLANC, Jean-Jacques MUDRY, Christian ANTHONIOZ, Patrick BLANC, Daniel FOUCHARD.

10. AGRICULTURE ET FORÊTS

Président : Pierre PELVAT ; Jean-Louis COPPEL, Alain GALLAY, Jean-Michel DUCRETTET (Gibannaz), Jean-Claude BONHOMME, Laurent COPPEL, Marcel TAGAND, Roger PEDAT, Patrick GALLAY.

11. CULTURE ET COMMUNICATION

Président : Denis BOUCHET ; Jean-Jacques BLANC, Joseph MUGNIER, Jacques MICHAUD, Alain GALLAY, Pierre MUTILLOD, Marie-Rose BERGOËND, Annette PODICO, Michel COLINEAU, Carole ANTHONIOZ, Laure MORIN, Annette BAUD, Albert COPPEL, Alphonse MONNET, Corinne PIERRE, Patrice COPPEL.

12. SPORTS ET LOISIRS

Président : Jacques MICHAUD ; Marie-Rose BERGOËND, Régis BLANC, Pierre PELVAT, Denis BOUCHET, Henry ANTHONIOZ, Pierre MUTILLOD, Henry MIRIGAY, Michel SALAUN, Jacky SOLAVAGIONE, Jean-Claude LETESSIER, Christian GAURIER, Nicolas TRICOU, Bruno KOEGLER, Anne RECOUPPÉ, Michel MUGNIER, Christophe MUGNIER.

13. ECOLES ET JEUNESSE

Président : Jean-Jacques BLANC ; Daniel DELAVAY, Pierre PELVAT, Denis BOUCHET, Michèle PERNOLLET, Christiane PARIS, Elisabeth ANTHONIOZ, Jean PIERRE, Michel CHAMBRE, Patricia HÉRITIER, Claire REY, Michel ANTHONIOZ (Lion d'Or).

14. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Jean-Louis COPPEL ; Joseph MUGNIER, Léon ANTHONIOZ, Marie-Rose BERGOËND, Jean-Jacques BLANC, Marie BLANC, Marie-Thérèse GAGNEUX, Claude BLANC (294, rue Félix-Faure, 76600 Le Havre), Thérèse DELAVAY, Monique DELAVAY (Pressenage).

15. DÉLÉGUÉ AUPRÈS DES SYNDICATS

- I. S.I.V.O.M. DE LA VALLÉE D'AULPS : Jean-Louis COPPEL, Pierre PELVAT, Henry ANTHONIOZ.
- II. S.I.V.O.M. DU HAUT-GIFFRE : Pierre MUTILLOD, Alain GALLAY.
- III. COLLÈGE HENRY-CORBET À SAINT-JEAN-D'AULPS : Henry ANTHONIOZ, Denis BOUCHET, Jacques MICHAUD.
- IV. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE JOUX-PLANE : Joseph MUGNIER, Pierre MUTILLOD, Régis BLANC, Hugues COPPEL.
- V. SYNDICAT DU PERSONNEL COMMUNAL : Joseph MUGNIER, Jean-Louis COPPEL.
- VI. DÉLÉGUÉS DE L'OFFICE DU TOURISME : Joseph MUGNIER, Jean-Jacques BLANC, Pierre MUTILLOD.
- VII. DÉLÉGUÉS COMMISSION DE GESTION REMONTÉES MÉCANIQUES FRANCO-SUISSE DES PORTES DU SOLEIL : Joseph MUGNIER, Pierre MUTILLOD.

COMPTES ADMINISTRATIFS 1988

COMMUNE

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Denrées et fournitures	408.870,22
Frais de personnel	3.716.077,08
Impôts et taxes	146.192,98
Travaux et services extérieurs	2.098.268,08
Participation et contingents	1.339.520,47
Allocations et subventions	3.624.444,25
Frais de gestion générale	637.578,18
Frais financiers	4.660.271,52
Charges exceptionnelles	9.475,48
Prélèvement pour dépenses d'investissement	136.094,00

Total des dépenses 16.776.792,26

Recettes

Produits de l'exploitation	1.215.295,56
Produits domaniaux	891.967,47
Produits financiers	17.133,23
Recouvrements subventions	2.231.573,56
Dotations versées par l'Etat	6.210.531,08
Impôts indirects	1.435.058,26
Contributions directes	6.041.262,00
Produits exceptionnels	176,69
Produits antérieurs	161.218,54

Total des dépenses 18.204.216,39

Excédent de fonctionnement de clôture 1.427.424,13

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Restitution de subvention	5.222,90
Remboursement capital des emprunts	1.751.021,15
Acquisition de terrains de voirie	608.896,00
Acquisition du téléski des Chavannes et annexes	2.324.857,88
Acquisition matériel informatique	101.844,00
Acquisition outillage et mobilier divers	749.284,72
Acquisition véhicule	125.716,00
Réfection toiture du château	547,50
Musée de la musique mécanique	1.656.186,11
Reconstruction du bâtiment de la Fruitière du Chef-lieu	181.044,30
Travaux dans la salle des fêtes	222.003,77
Travaux entretien de bâtiments	116.983,30
Entretien de la voirie communale	1.029.680,33
3 ^e tranche de la voie du Pied de l'Adroit	2.940.661,08
Elargissement de la voie des Cornuts entre Les Clos-La Corderie	1.756.964,51
Extension éclairage public	42.366,89
Adduction d'eau	89.705,70
Eclairage des courts de tennis	115.699,05
Travaux forestiers	166.969,20
Parcours santé	1.275,29
Golf des Chavannes	366.524,62
Annuités au syndicat électricité	159.559,12

Total des dépenses 14.513.013,42

Recettes

Excédent reporté de l'exercice 1987	7.364.733,81
Subvention départementale pour le musée de la musique mécanique	744.000,00
Divers	17,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	136.094,00
Taxe pour dépassement de C.O.S.	739.424,00
Fonds de compensation T.V.A.	667.473,00
Dotations globales d'Equipement	162.377,08
Produit des emprunts	4.500.000,00
Aliénation de terrain	20.851,00
Reprise de matériel	25.000,00

Total des recettes 14.359.969,89

Déficit d'investissement de clôture 153.043,53

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Impôt fonciers	369,00
Repas et voyage des personnes âgées	67.835,72
Secours en argent	11.315,00

Total des dépenses 79.519,72

Recettes

Part sur concessions dans les cimetières	487,50
Part sur impôt spectacle	1.864,67
Subvention de la commune	12.000,00
Excédent reporté	20.968,00

Total des recettes 143.320,17

Excédent de fonctionnement de clôture 63.800,45

ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Travaux d'entretien station d'épuration et collecteurs	429.483,34
Frais divers de gestion	4.124,86
Frais financiers	653.455,16

Total des dépenses 1.087.063,36

Recettes

Redevance d'assainissement	451.786,73
Subvention d'équilibre de la commune	560.000,00
Prime pour l'épuration	43.250,00

Total des recettes 1.055.036,73

Déficit à reporter 32.026,63

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

Capital des emprunts	343.547,28
Collecteur du Pied de l'Adroit	646.610,26

Total des dépenses 990.157,54

Recettes

Subvention pour travaux neuf	157.748,00
Taxe locale d'Equipement	205.914,00
Dotation globale d'Equipement	23.116,57
Produit des emprunts	250.000,00
Recouvrement des créances	5.916,32
Excédent reporté	67.332,69

Total des recettes 710.027,58

Déficit d'investissement 280.129,96

BUDGETS ANNEXES

Régie communale des remontées mécaniques

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Denrées et fournitures	209.906,66
Frais de personnel	7.902.218,42
Impôts et taxes	1.312.318,52
Travaux et services extérieurs	5.061.341,24
Participations et contingents	2.231.449,74
Allocations et subventions	2.852.707,07
Frais de gestion générale	1.442.640,59
Frais financiers	7.244.553,76
Charges exceptionnelles	720,00
Prélèvement pour dépenses d'investissement	5.554.900,00

Total des dépenses 33.812.756,00

Recettes

Produits de l'exploitation	33.793.220,95
Produits domaniaux	676.179,38
Produits financiers	10.600,00
Recouvrements et subventions	183.812,17
Produits intérieurs	848.883,71

Total des recettes 35.512.696,21

Excédent de clôture 1.699.940,21

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Déficit d'investissement reporté	1.250.346,97
Remboursement capital des emprunts	3.536.995,60
Acquisition de mobilier	9.885,31
Acquisition matériel et outillage	3.194.373,18
Travaux télécabine du Chéry	30.539,50
Solde télésièges Ranfolly et Chéry Nord	711.559,90
Télésiège des Chavannes et locaux techniques	10.885.408,95
Grosses réparations sur installations	787.174,05
Travaux de pistes de ski	436.116,54
Aménagement zone du Bo	61.454,91
Annuité au syndicat d'électricité	94.303,44

Total des dépenses 20.998.158,35

Recettes

Prélèvement sur recettes de fonctionnement	5.554.900,00
Dotation globale d'Equipement	358.990,89
Produit des emprunts	14.865.025,22
Aliénation de matériel et reprise d'engins	350.998,00
Remboursement de T.V.A.	1.000.000,00

Total des recettes 22.129.914,11

Excédent d'investissement de clôture 1.131.755,76

Etat de la dette pour 1989

CATÉGORIE : 1 Budget de la commune

ANNÉE DE RÉALISATION	OBJET DE LA DETTE	ORGANISME PRÊTEUR	DURÉE	TAUX EN %	PER 100	DETTE EN CAPITAL À L'ORIGINE	DETTE AU 1 ^{er} JANVIER DE L'EXERCICE	ANNUITÉ TOTALE	INTÉRÊTS	CAPITAL
1985	19 Salle des fêtes	C.A.E.C.L.	15	12,75	A	400.000,00	365.675,25	61.099,21	46.623,59	14.475,62
1985	20 Salle des fêtes	C.D.C.	20	11,75	A	1.184.000,00	1.127.059,03	156.034,97	132.429,44	23.605,53
1984	21 Salle des fêtes	C.D.C.	20	11,75	A	1.188.000,00	1.107.181,36	156.562,12	130.093,81	26.468,31
1979	22 Garages communaux	C.A.E.C.L.	15	10,20	A	400.000,00	230.310,43	53.191,29	23.491,66	29.699,63
1980	23 Actions SA Mt-Che	C.D.C.	15	9,25	A	900.000,00	565.511,40	113.306,00	52.309,80	60.996,20
1985	24 Travaux de voirie	C.D.E. Epargne	15	11,75	A	500.000,00	453.933,31	72.434,64	53.337,16	19.097,48
1986	25 Eau du Bosson	Synd. eau assain.	15	10,30	A	105.600,00	98.774,90	14.122,21	10.173,81	3.948,40
1979	28 Agrandis. cimetière	C.D.C.	15	10,25	A	670.000,00	386.300,00	89.348,15	39.595,75	49.752,40
1983	29 Salle des fêtes	C.D.C.	20	11,75	A	1.500.000,00	1.364.536,70	197.679,44	160.333,06	37.346,38
1974	31 Travaux de voirie	C.D.C.	15	7,25	A	120.000,00	12.813,22	13.806,27	993,05	12.813,22
1979	33 Equipement courant	C.D.C.	15	9,25	A	50.000,00	28.028,59	6.294,78	2.592,64	3.702,14
1979	34 Courts de tennis	C.D.C.	15	9,25	A	350.000,00	196.200,30	44.063,45	18.148,53	25.914,92
1975	35 Acq. terrain parking	C.R.C.A.	15	10,75	A	100.000,00	23.715,42	13.829,84	2.584,98	11.244,86
1984	36 Salle des fêtes	C.A.E.C.L.	15	13,95	A	1.188.000,00	1.054.204,12	192.933,80	147.061,47	45.872,33
1980	38 Acqui. actions che.	C.E.P.M.E.	15	12,40	A	1.700.000,00	1.148.935,66	254.953,64	142.468,02	112.485,62
1967	39 Rte de Mt-Caly	C.R.C.A.	30	1,50	A	102.000,00	30.600,00	4.247,20	847,20	3.400,00
1973	40 Eau Bonnavaz	C.A.E.C.L.	20	8,30	A	1.530.000,00	631.155,65	160.858,92	53.915,92	106.943,00
1960	41 Ch. de la Liberté	C.R.C.A.	30	3,00	A	31.000,00	3.026,18	1.581,60	90,79	1.490,81
1986	42 Salle des fêtes	Crédit Mutuel	13	12,50	A	1.621.461,66	1.508.116,18	259.565,32	188.514,52	71.050,80
1978	43 Atel. garage Bovar	Crédit Mutuel	15	11,10	A	840.000,00	433.042,03	117.459,72	48.067,66	69.392,06
1976	44 Cons. réservoirs ir.	Crédit Mutuel	15	10,40	A	300.000,00	99.638,84	40.346,70	10.362,44	29.984,26
1977	46 Travaux de voirie	C.D.C.	12	8,75	A	50.000,00	6.340,09	6.894,84	554,75	6.340,09
1977	47 Protec. lieux hab.	C.D.C.	20	9,25	A	230.000,00	152.204,42	25.646,12	14.078,91	11.567,21
1981	50 Elargis. rte Cornu	C.D.C.	15	10,25	A	668.000,00	470.948,30	89.081,44	48.272,20	40.809,24
1977	52 Travaux de voirie	C.D.C.	15	9,25	A	133.000,00	53.949,89	16.744,11	4.990,36	11.753,75
1978	53 Travaux mairie école	C.D.C.	15	9,25	A	400.000,00	194.611,95	50.358,22	18.001,61	32.356,61
1979	54 Travaux de voirie	C.D.C.	15	9,25	A	520.000,00	291.497,65	65.465,69	26.963,53	38.502,16
1979	55 Lieux habités eau	C.D.C.	20	9,25	A	300.000,00	224.978,67	33.451,46	20.810,53	12.640,93
1979	56 Ch. forest. Lassare	C.R.C.A.	15	8,25	A	140.000,00	76.192,54	16.606,60	6.285,88	10.320,72
1962	58 Maison forestière	C.R.C.A.	30	1,50	A	60.000,00	6.000,00	2.498,35	498,35	2.000,00
1971	59 Route de Mt-Caly	C.R.C.A.	30	1,50	A	51.000,00	22.100,00	2.123,60	423,60	1.700,00
1977	60 Adduction eau	Crédit Mutuel	15	11,15	A	200.000,00	86.728,63	28.043,60	9.670,24	18.373,36
1977	61 Travaux de voirie	C.D.C.	12	8,75	A	50.000,00	6.340,09	6.894,84	554,75	6.340,09
1986	62 Chargeuse pelleuse	Crédit Mutuel	5	12,50	A	279.740,58	187.939,60	78.921,65	23.492,45	55.429,20
1978	63 Travaux de voirie	C.D.C.	15	9,25	A	80.000,00	38.922,44	10.071,64	3.600,33	6.471,31
1982	64 Travaux de voirie	C.D.C.	15	11,75	A	650.000,00	506.538,97	94.165,03	59.518,33	34.646,70
1983	65 Salle des fêtes	C.D.C.	20	11,75	A	684.000,00	622.228,70	90.141,83	73.111,87	17.029,96
1986	66 Travaux de voirie	Crédit Mutuel	6	12,50	A	785.102,23	584.800,57	194.567,79	73.100,07	121.467,72
1984	67 Adduction pont Ge.	Synd. eau assain.	15	14,50	A	432.000,00	385.110,13	72.099,04	55.840,97	16.258,07
1984	68 Eau Les Mettralin	Synd. eau assain.	15	14,50	A	288.000,00	256.740,08	48.066,03	37.227,31	10.838,72
1987	69 Musée musique méc.	C.A.E.C.L.	15	8,90	A	1.000.000,00	965.672,55	123.327,45	85.944,86	37.382,59
1985	70 Eau Magy la Combe	Synd. eau assain.	15	13,00	A	398.400,00	364.817,74	61.649,13	47.426,31	14.222,82
1984	72 Construction tenn.	C.E.P.M.E.	15	15,80	A	400.000,00	360.233,74	71.071,70	56.916,93	14.154,77
1984	73 Salle des fêtes	C.E.P.M.E.	15	15,80	A	1.200.000,00	1.080.701,29	213.215,09	170.750,80	42.464,29
1985	75 Travaux de voirie	C.R.C.A.	15	11,90	A	1.500.000,00	1.363.260,36	206.905,57	150.071,97	56.833,60
1985	76 Réfect. bâtiments	C.R.C.A. provinces	15	11,90	A	1.000.000,00	908.840,24	141.270,38	103.381,31	37.889,07
1986	77 Acq. patrimoine ch.	C.R.C.A. provinces	15	10,40	A	4.500.000,00	4.273.143,49	606.238,53	497.821,20	108.417,33
1976	78 Eclairage public	C.R.C.A.	15	10,20	A	210.000,00	69.202,60	27.925,43	7.058,67	20.866,76
1986	79 Eau corderie clos	Synd. eau assain.	15	13,37	A	91.800,00	85.866,81	12.276,70	8.844,28	3.432,42
1987	95 Acq. terrains PK V	C.A.E.C.L.	15	9,50	A	2.900.000,00	2.805.043,28	370.456,72	266.479,11	103.977,61
1987	100 Eau pied droit	Synd. eau assain.	15	9,00	A	159.750,00	154.309,09	19.818,41	13.887,82	5.930,59
1987	101 Eau des hôteliers	Synd. eau assain.	15	9,00	A	37.500,00	36.222,79	4.652,21	3.260,05	1.392,16
1987	102 Pied Droit Chava.	Crédit Mutuel	15	7,83	A	5.000.000,00	5.000.000,00	901.051,52	406.051,52	495.000,00
1987	103 Musée elarg. Cornu	Crédit Mutuel	15	8,35	A	5.600.000,00	5.600.000,00	785.639,39	484.945,76	300.693,63
1988	104 Acq. camion 4x4	Crédit local FR	5	8,25	A	600.000,00	600.000,00	151.265,35	49.500,00	101.765,35
1988	108 Travaux communaux	Crédit local FR	15	9,60	A	3.900.000,00	3.900.000,00	501.095,89	374.400,00	126.695,89
TOTAUX GÉNÉRAUX :						49.278.354,47	42.610.245,27	7.153.420,62	4.467.771,93	2.685.648,69

CATÉGORIE : 2 Régie communale des remontées mécaniques

ANNÉE DE RÉALISATION	OBJET DE LA DETTE	ORGANISME PRÊTEUR	DURÉE	TAUX EN %	PER 100	DETTE EN CAPITAL À L'ORIGINE	DETTE AU 1 ^{er} JANVIER DE L'EXERCICE	ANNUITÉ TOTALE	INTÉRÊTS	CAPITAL
1982	2 Actions du Chéry	Crédit National	14	14,75	A	10.000.000,00	7.811.748,43	1.726.561,61	1.152.232,89	574.328,72
1986	5 Mouille au Chat	Crédit Mutuel	3	12,50	A	150.639,06	57.054,37	64.186,17	7.131,80	57.054,37
1980	7 Parc souterrain	C.D.C.	15	10,25	A	3.000.000,00	1.931.762,34	400.066,33	198.005,64	202.060,69
1980	8 Parc souterrain	C.D.C.	15	14,00	A	3.000.000,00	2.094.523,38	488.426,89	293.233,27	195.193,62
1985	9 Matériel Skidata	C.A.E.C.L.	10	10,75	A	500.000,00	399.102,49	84.012,69	42.903,52	41.109,17
1985	10 Matériel Skidata	C.A.E.C.L.	10	12,25	A	500.000,00	404.783,84	89.399,59	49.586,02	39.813,57
1980	11 Télécabine Mt-Che.	C.E.P.M.E.	15	14,75	A	10.000.000,00	7.082.160,47	1.689.522,91	1.044.618,67	644.904,24
1983	12 Remontées mécaniq.	C.A.E.C.L.	15	14,50	A	6.800.000,00	5.806.004,39	1.134.892,34	841.870,64	293.021,70
1980	13 Télécabine Mt-Che.	C.D.C.	15	10,25	A	2.000.000,00	1.287.841,64	266.710,88	132.003,77	134.707,11
1986	15 Télécabine Mt-Che.	Crédit Mutuel	9	12,50	A	1.290.246,81	1.005.041,38	247.923,39	139.218,30	108.705,09
1982	16 Télésiège Planays	C.D.C.	15	11,75	A	550.000,00	428.609,91	79.678,10	50.361,66	29.316,44
1986	17 Chéry Nord Ranfol	F.I.N.E.M.E.P.	15	8,20	A	20.000.000,00	19.081.724,14	2.624.103,73	1.705.827,87	918.275,86
1982	18 Télésiège Planays	Crédit National	15	17,75	A	3.850.000,00	2.200.000,00	689.906,25	414.906,25	275.000,00
1987	97 Engins damage	Crédit Mutuel	5	8,90	A	1.400.000,00	1.165.605,55	358.996,04	103.738,75	255.257,29
1987	98 Télésiège Chavannes	Crédit Mutuel	15	8,00	A	8.000.000,00	7.705.363,64	934.636,36	616.429,09	318.207,27
1988	105 Engins de damage	Crédit Mutuel	5	9,20	A	2.000.000,00	2.000.000,00	516.855,98	184.000,00	332.855,98
1988	106 Télés. des Chavann.	Crédit Local FR	15	9,60	A	12.500.000,00	12.500.000,00	1.606.076,57	1.200.000,00	406.076,57
1988	107 Acq. débroussailluse	Crédit Local FR	5	8,25	A	340.000,00	340.000,00	85.717,03	28.050,00	57.667,03
TOTAUX GÉNÉRAUX :						85.880.885,87	73.301.325,97	13.087.672,86	8.204.118,14	4.883.554,72

ALLOCUTION DE M. LE MAIRE



Nous voici réunis comme chaque année en ce 11 novembre devant le monument qui nous rappelle le souvenir de tous ces jeunes de chez nous qui ont donné leurs vies lors des guerres de 14-18 et de 39-45, de même que lors des guerres d'Indochine et d'Algérie.

La guerre de 14-18 avait laissé des traces douloureuses aux Gets puisque 52 enfants de la commune y ont donné leurs vies avec pour conséquence des familles de veuves et d'orphelins seuls devant les difficultés de la vie.

Les autres guerres ont également eu des suites douloureuses pour des familles gètoises avec des décès prématurés dont ces conflits ont été responsables.

Leur souvenir doit rester présent dans nos mémoires.

Aujourd'hui, nous aurons également une pensée pour les anciens combattants décédés au cours de l'année écoulée. François Bergoend était le dernier de 14-18 vivant aux Gets et qui, jusqu'à ces dernières années, se faisait un devoir d'être présent à toutes les manifestations du 11 novembre.

Nous pensons également à deux anciens d'Algérie qui nous ont quittés trop tôt : Max Challier et Charles Podico.

Le rappel de tout ce que les anciens ont subi pour la défense des libertés nous pose question et définit notre comportement à cet égard.

En ces jours où nous voyons de nombreux peuples aspirer à plus de libertés et de contacts avec leurs pays voisins, chacun de nous doit travailler à faire régner la paix et la bonne entente, à commencer par nos villages et notre commune.

C'est en faisant chacun des concessions, en favorisant les relations entre voisins, en rendant les services que nous pouvons à la collectivité, que la vie locale sera plus agréable pour tous et qu'il fera bon vivre aux Gets.

Les anciens dont les noms sont sur ce monument et qui ont tout donné nous montrent le chemin à suivre.

Joseph MUGNIER,
maire des Gets.

Homélie du Père Michel Colineau

Nous sommes réunis ce matin, d'abord pour nous souvenir, nous souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. La liberté, il faut en avoir été privé pour en connaître le prix : voyez ce qui se passe ces jours-ci en Europe de l'Est... Nous ne mesurons pas assez combien, au milieu de tant de régimes d'oppression de par le monde, notre pays est une terre de liberté. Et ce matin, nous ne voulons pas oublier que cette liberté d'autres l'ont payée de leur santé physique ou psychologique, ou de leur vie. Notre rassemblement traduit une dette de reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Et ce souvenir, cette reconnaissance, les chrétiens parmi nous les traduisent en « eucharistie », c'est-à-dire en action de grâces : notre « merci », nous le faisons passer par Jésus-Christ, notre Seigneur. Il a voulu prendre la condition humaine et partager son pain avec ses amis — et ses ennemis — livrer son corps, répandre son sang, donner sa vie pour que tous les hommes, sans exception, deviennent frères. Par son amour, il a transformé en offrande de réconciliation tout le mal qu'on lui a fait : « Père, pardonne-leur... ».

Notre célébration, ce matin, sera donc, dans ce même esprit de Jésus, une demande de pardon pour toutes les horreurs, les atrocités, les crimes de guerre, de toutes les guerres : « Père, pardonne-leur... Père, pardonne-nous... ».

Mais notre prière de ce matin sera aussi une offrande de tout ce qui a été grand, noble et beau au sein même des horreurs de la guerre, de part et d'autre, au-delà de toute division : « Seigneur, toi qui es puissant au point de tirer le bien du mal même au milieu des horreurs de la guerre, souviens-toi de la patience des uns, du courage des autres, de la grandeur d'âme, de la camaraderie, de la fidélité au devoir qu'ils ont manifestée en ces heures d'exception, et fais de tout cela des fruits de Rédemption ».

Oui, ce qui nous rassemble, ce matin, c'est le souvenir, mais c'est aussi l'espérance.

L'espérance de voir se réaliser, par nos efforts, et selon la promesse de Dieu, cette parole du prophète Isaïe, que nous venons d'entendre : « Dieu deviendra l'arbitre de la multitude des peuples ; on forgera les épées en socs de charrues et les lances en faucilles... On ne s'exercera plus à la guerre ».

« On ne s'exercera plus à la guerre », annonce le prophète, et pourtant bien des batailles restent à livrer — et à gagner — pour lesquelles il faut nous mobiliser : il y a la bataille de la faim et de la pauvreté ; il y a la bataille du cancer et du sida ; il y a la bataille de la justice et de la liberté. Comme l'ont dit les évêques de France : « Il faut gagner la paix... » et la paix est le fruit de la justice.

Or, des peuples entiers souffrent de malnutrition ou sont au bord de la faillite tant leurs dettes sont énormes... L'Europe de l'Est est en pleine mutation... La paix est fragile, la paix est fruit de la justice.

Aussi, notre célébration de ce matin est-elle un acte d'espérance et de prière. Espérance que la folie des hommes ne rallumera pas la guerre, mais que triomphera l'amour. Prière envers Dieu, pour qu'il change nos cœurs afin que se réalise l'espérance du pasteur Martin Luther King : « Je crois, disait-il, que la vérité désarmée et l'amour sans condition auront le dernier mot ».

Michel COLINEAU, curé des Gets et de La Côte-d'Arboz.



Comme chaque année, les anciens combattants de toutes les guerres ont rendu hommage à leurs aînés.

L'année écoulée a vu le décès de leur dernier « poilu » vivant aux Gets, François Bergoend, ainsi que la disparition de Max Challier et Charles Podico.

M. Marcel Coppel, dernier poilu né aux Gets de la classe 15, est décédé à Annecy.

Chez nos anciens



◀ Le débarcadère. ▶



A quoi rêve Eugène ?

Le 29 juin 1989, nos anciens se sont rendus au Saut du Doubs :

« Départ 6 h 30 vers Genève, Lausanne, Les Hôpitaux-Neufs, Pontarlier, puis nous longeons le Doubs paisible jusqu'à Montbenoit puis Morteau et Villers-le-Lac : départ pour 14 km de croisière en vedette. Après avoir suivi les méandres de la rivière, nous pénétrons dans des gorges grandioses et sauvages. A l'arrivée du débarcadère, un riant sentier nous conduit aux deux belvédères dominant le Saut du Doubs (hauteur : 27 mètres). Déjeuner. Retour par La Chaux-de-Fonds, le plus grand centre horloger de Suisse, Neuchâtel, Yverdon, Lausanne, Thonon ».

◀ Le repas offert par le C.C.A.S. ▶



Qu'est-ce qu'on voit de beau ?



Au repas annuel, une bonne ambiance.



L'art d'être grand-mère.

Tourisme - Economie - Réflexions actuelles

par Jean-Claude Letessier

NOTRE collectivité vivant à 99 % du tourisme, il va de soi que la croissance de l'économie locale est directement subordonnée au dynamisme commercial de la station. De la dynamique commerciale dépendent directement le commerce, l'artisanat, l'hébergement tant en meublé qu'en hôtel, et la sauvegarde de la vie pastorale.

Son objectif est de faire venir aux Gets l'éventail le plus large de vacanciers. Pour cela, il faut garantir des prestations capables d'attirer, puis de retenir une clientèle en rapport avec le cadre de vie que nous pouvons proposer.

« Les Gets, la Belle au bois dormant », écrivait un journaliste il y a quelques années. Il soulignait par là que si la nature a largement doté notre merveilleux village, il manquait le coup de baguette d'une bonne fée pour éveiller « la Belle ».

L'évolution des mœurs est très propice à une station connue comme Les Gets. Un grand travail a déjà été réalisé en matière d'équipements, d'accueil, et de qualité de vie. Mais si nous voulons survivre et distancer les multiples formes de concurrence qui nous font de l'ombre, nous devons adopter très vite une forme de travail fonctionnelle, performante parce que conforme aux stratégies usuelles du commerce, sans nous prostituer et sans brader notre produit.

Pour cela, il faut adapter notre démarche de vente à une cible de clientèle qui correspond à ce qu'est la station des Gets avec ses qualités fondamentales, sans essayer de lui faire acquérir artificiellement des qualités qu'elle n'aura jamais.

Valorisons déjà au maximum ce que la nature nous a donné. Sachons nous faire connaître, découvrir et apprécier de ceux qui ont la malchance de nous ignorer.

C'est là l'objectif n° 1 de l'office du tourisme. C'est cette optique qui a présidé au choix du nouveau directeur. La mission prioritaire qui lui est confiée est de doubler la mission actuelle d'information et de publicité de l'office par une structure commerciale apte à vendre en direct des « vacances aux Gets » dans un circuit rationnel, capable d'évoluer de façon concurrentielle performante avec tous les marchands de vacances qui hantent le marché.

Seulement, pour être capables d'entrer en concurrence, il faut à la base que nous ayons des stratégies de vente. Ensuite, il nous suffira d'ajouter ce « plus naturel » dont nous jouissons par la grâce de Dieu.

Nous avons trouvé l'homme qui rassemble vécu, qualités, profil professionnel général, volonté et motivation pour nous aider à gérer l'économie gêtoise.

Mais il ne pourra pas faire grand-chose sans le concours convergent de toutes les forces vives de notre communauté : élus, responsables aux divers niveaux, leaders d'opinion et représentants des diverses activités.

Lorsqu'il s'agit de l'intérêt supérieur de la station, si nous savons nous élever au-dessus de nos divergences privées, nous gagnerons un temps précieux dans la course à la concurrence.

Ceci aura pour résultat de conforter l'économie globale de notre communauté. Et si tout le monde s'en trouve mieux, chacun sera plus heureux.

Maintenant, si nous avons un bon marchand, il faut qu'il ait une bonne marchandise à vendre.

La qualité d'un produit dépend de sa faculté d'adaptation et d'évolution par rapport au concurrent. En matière de vacances, cela passe par la nature des équipements de loisirs ; sur ce plan, il faut adopter un programme cohérent, qui s'inscrive dans le cadre de la demande de la clientèle. D'où l'importance du marketing. Nous devons être convaincus que le marché des sports d'hiver n'évoluera plus de façon conséquente, même si nous exerçons un effort soutenu pour éveiller les étrangers au charme « des Gets la Belle ». En outre, à partir de 1991, le calendrier scolaire handicapa sérieusement la fin de saison hivernale.

Aussi, il ne faut espérer de croissance économique que par la croissance de la saison d'été et de l'arrière-saison. L'unanimité des spécialistes encourage à la réalisation du golf. Depuis quelques années, nous avons fait un gros effort d'animation d'un practice qui a connu un succès croissant. L'été dernier, la fréquentation du practice des Gets a doublé. Nous devons comprendre que de plus en plus de vacanciers d'été choisiront leur site de vacances en fonction de la proximité d'un golf et que tous ceux qui ont testé cette activité sur des practices ne se contenteront plus de cet équipement pour débutants. Ils voudront goûter aux plaisirs d'un parcours école, puis d'un vrai parcours de qualité.

Par conséquent, ils ne viendront pas aux Gets, puisqu'il n'y a pas de golf accessible dans la proche région.

Sans compter que « vendre des vacances d'été aux Gets » avec l'attrait du golf tel qu'il est conçu, serait vraiment concurrentiel par rapport à beaucoup d'autres stations de montagne !

Voilà un exemple précis de cohérence en matière d'équipement qui illustre la nécessité de bien coordonner l'action des responsables, décideurs locaux.

Au seuil de cette nouvelle année, qu'il me soit permis de profiter de la présente opportunité pour présenter aux lecteurs de la « Vie gêtoise » tous les vœux du comité directeur de l'office du tourisme des Gets.

Jean-Claude LETESSIER, président.

François Goddet nouveau directeur de l'office du tourisme et du syndicat d'initiative

Après quatre ans aux Gets, Michel Lalanne est parti à la Direction touristique départementale des Landes.

Depuis le 11 décembre, il est remplacé par François Goddet, 52 ans, marié, 3 enfants.

Diplômé de l'enseignement supérieur en maths, physique, chimie et optique, il fut d'abord professeur de sciences physiques à Grenoble. Puis, attiré par l'industrie et l'entreprise, il entra comme attaché commercial à la société Sperry Rand Remington.

Profitant d'une meilleure opportunité, il entra également comme attaché commercial aux Etablissements François Salomon & Fils où il gravit rapidement les échelons de la responsabilité au Service Promotion, puis fut chef du service informatique, et enfin directeur commercial pour les pays étrangers. Il quitta Salomon en 1980 quand l'entreprise connut sa restructuration totale.

Il vient de Brides-les-Bains où il était directeur des établissements thermaux.

Le challenge que lui a proposé l'office du tourisme des Gets l'intéresse professionnellement, et il est attiré par le charme du cadre de vie de la station.

François Goddet a un solide vécu en matière d'étude de produit, de marketing, de publicité, promotions, de vente et de stratégie commerciale ; c'est un gestionnaire averti qui a le sens de la communication, rodé à travailler en collaboration avec des interlocuteurs et des partenaires d'horizons différents ou d'appartenances diverses.

Il parle, lit et écrit l'anglais et l'allemand, et maîtrise l'informatique.

Il est riche d'un bon self-contrôle face à des événements imprévus, et capable de gérer et de prendre des décisions au « pied levé ».

Le choix de sa candidature a fait l'objet d'un très large consensus auprès des responsables locaux.

Les Gets lui souhaitent et lui prodiguent leurs meilleurs encouragements pour mener à bien la lourde mission qui lui a été confiée au service de la croissance de l'économie locale.

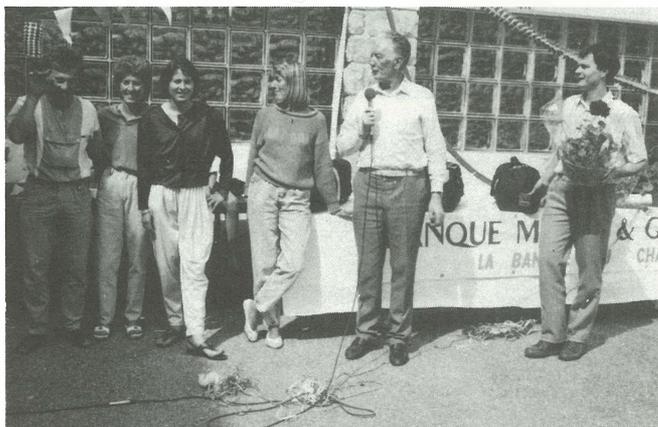


M. François Goddet et son épouse (ZOOM-Photo)

Dans l'enseignement



Les élèves de l'école des Perrières en 1937.



A l'occasion du départ de Mme Josiane Kighelman et de M. Charles Maulet, enseignants à l'école publique, une petite réception a été organisée. M. le maire prononce une allocution.

Avec nos sapeurs-pompiers

par Raymond Pernollet

Toujours sur la brèche, ils font partie de la vie de la communauté. Outre les séances d'entraînement fréquentes, ils participent activement aux cérémonies locales. D'autre part, ils entretiennent des relations amicales avec des collègues d'autres communes. C'est ainsi qu'ils ont reçu une forte délégation de Cabourg ; une petite réception a été organisée à la salle de la Colombière et nos pompiers ont fait le projet de se rendre à Cabourg.

Le nombre des interventions va en augmentant chaque année. En 1988, le nombre d'interventions était de 55, dont 40 V.S.A.B. (1) et en 1989, il était de 72 dont 48 V.S.A.B.

Nos sapeurs méritent toutes les félicitations et remerciements de la population. Ils recrutent et un appel pressant est lancé aux jeunes.

(1) V.S.A.B. : Véhicule Secours Asphyxiés Blessés.



Réception avec le colonel Gaillard.



Le 11 novembre 1989.



Avec les visiteurs de Cabourg.



Carambolages.



Incendie d'un chalet.



Travaux réalisés par le service de voirie durant l'année 1989

par André Coppel

SERVICE VOIRIE

- Lavage des rues. Campagne d'environnement.
- Peinture routière.

- Construction d'une grille d'évacuation et aménagement des abords de la Colombière.

- Drainage route du Champé.

- Fossés route du Bouchet, route de Magy, route du Tour et Le Pré.
- Route de Gibannaz. Drainage de la décharge de la Poufferie.
- Remise en état du chemin du Chéry.
- Aménagement devant le chalet Sans Soucis. Goudronnage.
- Confection de 30 bacs à fleurs supplémentaires.
- Mise en place des installations suivantes : terrain de volley ; ski sur herbe ; tir à l'arc ; Poney-Club équitation ; podium de danse animation ; practice de golf ; mur d'escalade ; jeux d'enfants.

- Fauchage régulier du stade Boule de Gomme jusqu'au Crychar.
- Engazonnement de la gare de départ et abords du T.S.D.
- Préparation des bacs à fleurs (remplissage terreau).
- Création d'une aire de pique-nique avec fontaine au pont des Nants (88/89).
- Emplois et revêtements du 3^e tiers du réseau routier de la commune.
- Réalisation du captage des Chavannes qui permet le renforcement du secteur des Folliets et des Gets.
- Fournitures et approvisionnement de buses pour pistes forestières.
- Détachement d'un engin et d'un chauffeur durant toute la bonne saison pour l'entretien des pistes.
- Transport de boues et fumier pour les pistes.

- Transport d'ordures extraménagères au Planey.
- Construction de la première tranche d'égouts et adduction La Villaz.
- Remise en état des courts de tennis.
- Participation en juillet et août à toutes les manifestations.
- Réalisation de la partie restée en attente au lieu-dit Les Mélèzes, de la route de la Becque. Décaissement, empierrement, pose des bordures, goudronnage de la route et du trottoir.
- Construction des deux ronds-points route du Pied-de-l'Adroit.
- Tous les travaux de routine, tels que ramassage de verres, nettoyage des cabanes à poubelles, tournées des sacs poubelles, etc.
- Rangement des locaux de Bovard.

SERVICE MENUISERIE

- Diverses installations nécessaires aux activités estivales.
- Construction de 6 boxes pour le Poney-Club.
- Réparation cabanes à poubelles.
- Construction de barrières démontables pour clôturer le jeu de pétanque.
- Remise en place de la passerelle des Pesses.
- Construction de boxes pour practice de golf (montage et démontage).
- Construction de caissons pour abri de bornes de contrôle remontées mécaniques.
- Construction de 8 échelles.
- Réparation cabane de La Rosta, de La Mouille aux Chats et du Grand-Cry.
- Aménagement de la gendarmerie.
- Agencement centre équestre.
- Construction d'éléments d'estrade pour l'école de musique.

SERVICE DES EAUX

- Remise en état des pompes de la télécabine des Chavannes.
- Remise en place de la borne incendie des Clos.
- Assistance technique tout au long du chantier du pied de l'Adroit. Modification des deux réseaux haute et basse pression derrière l'hôtel Chamois.
- Raccordement de la nouvelle conduite à l'ancienne.
- Diverses installations nécessaires aux activités estivales.
- Grande opération de recherche de fuites et réparations ; bilan de cette opération : une économie de 100 m³/jour.
- Captage des Chavannes.
- Déplacement du poteau incendie, près de l'Agence Gauthier.
- Egouts et adduction La Villaz.
- Réparations imprévues des ruptures de conduites (une dizaine environ).
- Révision générale des captages et désinfection des réseaux et réservoirs.

SERVICE MAÇONNERIE

- Installation d'une grille transversale au carrefour du Bel Alpe.
- Construction d'un mur en bordure du terrain Jean-Marie Pernollet.
- Réfection des joints des murs du Crynaz.
- Agencement des locaux du T.S.D.
- Grille devant l'Hôtel des Sports.
- Réparation des escaliers de la gendarmerie et de l'office du tourisme.
- Grille à La Colombière.
- Finition des regards de branchement à l'égout du Choucas et Héritier Primeurs.
- Captage des Chavannes.
- Entourage poteaux incendie Gauthier et T.S.D.
- Construction des deux ronds-points du Pied-de-l'Adroit.

La régie communale des remontées mécaniques

par Georges Baud

Comme chaque saison d'été, le personnel permanent des remontées mécaniques a procédé à l'entretien et à la révision des engins de damage et des différents véhicules utilitaires.

Dans le domaine « pistes », les aménagements les plus urgents ont été réalisés : drainage, terrassements, transport et épandage de fumier et de boues de la station d'épuration de La Chaudannaz, engazonnement, etc.

Deux petites pistes d'accès ont également été aménagées : il s'agit d'une jonction directe du Ranfolly à La Mouille aux Chats (Tête des Chaumes) et d'un accès direct de l'arrivée du télésiège de La Rosta à l'arrivée du télésiège de La Rosta (Turche Noire).

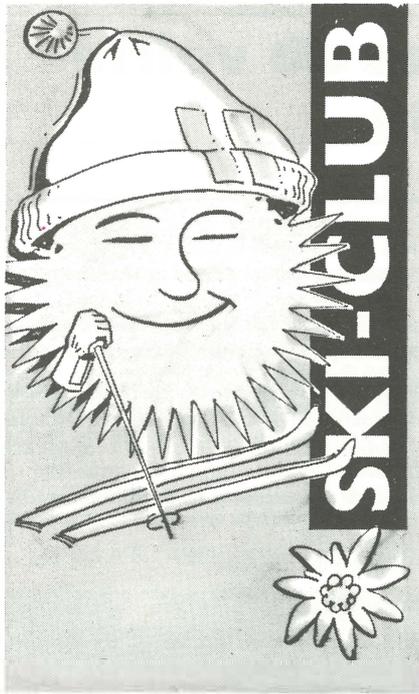
D'autre part, l'acquisition d'une débroussailluse permet de nettoyer l'ensemble du domaine skiable et de nombreux secteurs de la commune abandonnés par l'agriculture. Comme nouveautés, signalons la construction de « lâcher sous poulie » aux téléskis du Nauchet 1 et 2 et du télésiège de Super-Chéry. Ce nouveau système supprime le risque de chute du volant aérien sur les usagers ainsi que le danger provoqué par les perches de retour.

Le télésiège du Château, première réalisation de l'aménagement des Perrières (Le Bô), est en mesure de fonctionner pour l'hiver 89-90.

Quant au télésiège des Perrières à La Turche, sa construction a été différée en raison de la situation des finances de la régie. En effet, les recettes prévues les saisons 87-88 et 88-89 n'ayant pas été réalisées en raison du manque de neige, il en est résulté un manque à gagner important. Souhaitons que la neige tombera en abondance l'hiver 89-90.



Nauchet I et II « lâcher sous poulie ».



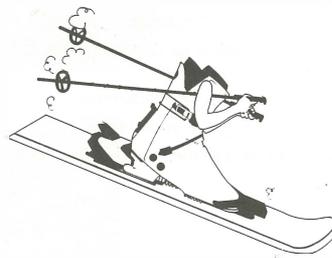
JANVIER 89

Drôle d'hiver ! Oui vraiment, cet anticyclone qui ne bouge pas et rend tous les bulletins météo énervants, nous empêche de glisser sur cette neige qui tombe en abondance de l'autre côté de l'Atlantique. Les petits du club ont des fourmis dans les jambes : « Dis, tu crois qu'elle va tomber ? », les grands sont plus fatalistes en répétant les histoires de leurs parents : « Ah, l'hiver 64... », mais tous, nous rêvons d'une grande journée de poudreuse, de descentes entre les sapins tout blancs, de la trace éphémère que chacun laissera, nous rêvons d'un hiver froid et plein de neige...



9 MARS 89 - 10 H 35

Depuis trois jours, nous nous retrouvons au départ de cette descente, les chronos des journées d'entraînement ont montré une belle régularité pour Arnaud Decroux. Mais ce matin est différent, ce matin, c'est la course. On essaie de ne rien changer à ses habitudes, on s'installe au même endroit, un peu au-dessus de la cabane de départ, la dernière reconnaissance est plus silencieuse ; on reprend le télésiège une dernière fois. Les premiers dossards s'élancent, surtout ne pas se précipiter, respirer à fond calmement, faire le vide... « Arnaud, c'est pour toi aujourd'hui ». « Dossard 13 au départ, 5-4-3-2-1-Go ! ». Une minute quinze secondes de silence dans les postes radio. François, placé près de l'arrivée : « Arnaud, meilleur temps provisoire ». Encore une trentaine de dossards, le dossard 24 au départ, un candidat sérieux : 1'16''76, ouf ! Arnaud reste devant. Je n'ai plus de temps par l'intermédiaire de François, tous les coureurs ont franchi l'arrivée ; qui a gagné ? « Arnaud : champion de France de descente cette année ». Bravo !



10 MARS 89 - 13 H 10

Juju nous « sort » une super deuxième manche de slalom, il accroche le podium dans cette discipline : c'est bien. « Après une première manche où tu te classais 5^e, tu as fait preuve de concentration pour t'engager à fond sur ce tracé ». Julien Baud, 3^e du slalom des championnats de France. Arnaud, déjà vainqueur de la descente, empoche également le combiné ; Mathieu Malgrand et Cédric Lalliard complétaient aux Orres, l'équipe du Ski-Club qui obtenait le meilleur résultat d'ensemble du comité





David Contat, après plusieurs années passées en équipe de France, raccroche cette année la compétition de haut niveau. David se retire à 22 ans ; il est classé 12^e slalomeur français. Sa décision est prise : il va suivre une autre voie. Hervé Baud, malgré une saison en demi-teinte, a décidé de continuer ; spécialiste de la descente, il ne lui manque que quelques places pour réintégrer l'équipe de France. Deux coureurs du même âge, un choix différent ; nous souhaitons à l'un de réussir de bonnes perfor-



mances dans ses premières courses, et à l'autre de toujours éprouver du plaisir à pratiquer ce sport merveilleux qu'est le ski.

29 MARS 89 - 16 H 30

Quelle chaleur ! Depuis une semaine, la canicule ronge le peu de neige d'un hiver qui n'a jamais vraiment commencé. Demain débutent aux Gets trois épreuves comptant pour les championnats de France : le super géant, le géant et les parallèles. Les chefs d'équipe nous tirent un grand coup de chapeau voyant le travail qui a été fait. Nous, nous savons que cela n'a été possible qu'avec le travail des pisteurs, des dameurs, et des moniteurs de l'Ecole de Ski Français ; ces compliments leur sont adressés. Merci aussi à tous les jeunes du club qui tout au long de la semaine nous ont aidés. Il faut attendre que le soleil se couche pour commencer à travailler la neige ; tracer cette manche de géant, saler et lisser la piste ; il fait nuit quand nous remontons aux Chavannes avec les pisteurs. Demain, il fera toujours aussi chaud, mais les courses auront lieu. Cédric Lalliard réalise sur les pistes du Ranfoilly une bonne performance en slalom géant : 7^e, premier pour le comité du Mont-Blanc dominé par la Savoie cette année. Arnaud en très bonne forme ces derniers jours ne peut prendre le départ, la varicelle le renvoie au lit pour une semaine ; dommage car sur son terrain, le slalom géant et le super géant ne devaient pas lui échapper. Julien fait des fautes, et Mathieu continue son apprentissage des courses importantes.



11 AVRIL 89 - LE CONCOURS

La fête : le concours scolaire. Les parents sont là pour la première fois ; les tout-petits enfilent leur premier dossard, en voilà un qui pleure, et l'autre qui montre comment il faut faire : « De toute façon, c'est facile, tu suis la trace, une spatule de chaque côté et tu relèves le nez une fois la ligne d'arrivée franchie ». Voilà pour la théorie. Maman m'encourage au bord du tracé, mais je crois qu'elle m'appelle, elle me dit de repartir et j'ai perdu la trace. Je pousse à grands coups de bâtons jusqu'à l'arrivée.

Quand même, à la remise des prix, il y avait beaucoup de monde ; j'ai gagné une belle médaille, la coupe sera pour l'année prochaine. C'était très impressionnant de monter sur le podium devant tout le monde, je suis content ».

Une saison pas comme les autres ; des jeunes qui remportent de belles courses, d'autres qui mettent un terme à leur carrière, la plupart qui progressent. La vie du club continue forte de tous les jeunes qui en font partie. Le plaisir du ski nous fait déjà penser au prochain hiver.



Montagne et aventure

par Nicolas Tricou

Cette association a pour objet de promouvoir les activités relatives à la montagne, sur notre village : randonnée, escalade, alpinisme, parapente, etc.

Toute neuve du printemps, elle s'est proposée de faire découvrir et d'initier petits et grands à l'escalade. De nombreux enfants et quelques adultes ont pu tenter l'expérience et se sont rendu compte que ce sport n'était pas réservé à une élite.

Au total, 14 séances d'escalade ce printemps : au mur des Chavannes tout d'abord, et ensuite aux Avennières et à la Frasse. De 7 à 18 enfants par séance et 3 à 6 adultes. Pour conclure le trimestre, une sympathique sortie à la Tête de Bostan avec nuit au refuge Tornay.

Cette automne, la majorité des participants aux activités du printemps reprenaient l'entraînement du Ski-Club. Il était difficile pour eux de tout suivre en même temps. Pour qu'ils ne perdent pas complètement contact avec l'escalade, nous avons réalisé avec certains groupes des séances au Biot et à Quincy. Au total, 4 séances avec de 4 à 11 enfants.

Pour conclure l'automne, nous avons réalisé quelques séances d'approche du parapente pour les plus grands (10-14 ans). Quelle n'a pas été leur joie de quitter le plancher des vaches pendant quelques mètres !

Une section parapente s'est mise en place. Des sorties ont été réalisées et plein de projets pour l'avenir. Objectif Lune, c'est son nom, vous délivrera aussi votre licence-assurance 1990 pour l'activité. Contacter M. Pascal Baud, Le Marcelly, Les Gets, tél. 50.79.70.90.

Reprise des activités montagne après les congés de printemps. Bon hiver à tous.

Le président,
Nicolas TRICOU.



Section parapente avec Objectif Lune.



De l'escalade à la haute montagne, il n'y a qu'un pas.

Le Tennis-Club

par Pascal Mugnier

Président : Pascal MUGNIER.

Vice-président : Michel SALAUN.

Secrétaire : Michel POUPON.

Trésorier : Christophe MUTILLIOD.

Une école de tennis efficace

Cette année, nous avons trouvé une formule tout à fait intéressante et efficace pour notre école de tennis. Aux mois de mai-juin, des cours d'initiation ont été donnés bénévolement par les membres du comité à tous les jeunes des Gets qui souhaitaient jouer au tennis ; ces cours étaient totalement gratuits.

Grâce notamment à la subvention accordée par la mairie, nous avons pu poursuivre cette initiative pendant les deux mois d'été, mais cette fois-ci avec un professeur diplômé, à raison de 2 heures par semaine.

Encouragés par le succès qu'a connu l'école de tennis, nous envisageons bien évidemment de la reconduire l'année prochaine, voire même de l'étendre aux adultes qui souhaiteraient y participer.

Au niveau des tournois, nous en avons organisé un amical en juillet qui s'est déroulé dans une ambiance sportive et sympathique, et nous avons participé à l'organisation du tournoi d'août avec l'office du tourisme.

Nous avons dès cette année prit rendez-vous pour organiser un tournoi officiel pour juillet 90, celui-ci nous permettra de lancer une nouvelle saison tennistique qui, je l'espère, sera des plus prometteuses tant au niveau des résultats sportifs — nous avons actuellement 2 bons joueurs : Pascal Coppel et Nicolas Thibon, et de très bons jeunes comme Sébastien Bouchet, Cédric Coppel et Jean-François Baud — qu'au niveau des adhérents du Tennis-Club.

Cette année, nous étions environ 70 membres, j'espère qu'en 1990 notre effectif augmentera.

Notre saison s'est terminée avec le tournoi du Haut-Giffre, où les jeunes et les vétérans se sont très bien défendus en finissant tous les deux 1^{ers} de leur catégorie.

C'est dans une bonne ambiance et avec le désir de toujours mieux faire que nous vous invitons à vous inscrire.

Le ski de fond

par Bruno Koegler

La saison dernière a vu naître une nouvelle équipe : le Pré-Club fond (les plus jeunes) qui a compté 12 enfants de 8 à 12 ans.

Malgré les problèmes d'enneigement, les plus jeunes et les plus grands (compétiteurs) ont pu s'entraîner normalement et participer aux différentes compétitions, où ils se sont d'ailleurs fait remarquer.

L'été agréable que nous avons eu nous a permis des activités diverses : montagne, course à pied, ski-roues, vélo de montagne, gymnastique pour les coureurs et montagne pour les autres.

Dès l'automne, l'entraînement a repris pour tous, en attendant les premières rencontres.

A noter à ce sujet deux rendez-vous importants cet hiver aux Gets : la finale des rondes nocturnes du Dauphiné Libéré le mercredi 14 mars, et le Grand Prix de la station le 8 avril 1990 ; enfin en juillet 1990, la Ronde Internationale de ski-roues, actuellement une des courses les plus importantes en France.

L'environnement

par Pierre Pelvat

La qualité de l'environnement est un atout décisif pour la fréquentation de notre station. Pour cette raison, et dans l'intérêt général, de nombreux efforts doivent être consentis par tous dans ce sens.

De nombreux points doivent être prioritaires :

- éviter la dégradation de notre site et assurer la propreté du territoire communal (un projet d'une « journée propreté » dès le printemps prochain va être mis au point par la commission de l'environnement) ;
- l'embellissement de notre station par le fleurissement, le respect de la nature, la protection du style d'architecture propre aux Gets, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle ;
- une lutte contre les bruits de toute nature, susceptibles de troubler la tranquillité de notre station.

Pour tous ces points, nous faisons appel à la compréhension et à la bonne volonté de chacun.

Les projets de la commission de l'environnement sont nombreux, car tout est à faire pour retenir ou attirer les clients dans notre station.

Nous avons essayé, avec le peu de moyens mis à notre disposition, de rendre certains endroits de la station plus

agréables (place de la Mairie piétonne, terrain de pétanque accueillant, mur du cimetière fleuri, débroussaillage de certaines parcelles, etc.), mais tout cela n'est qu'une goutte d'eau dans la mer, car à la vue de ce qui se passe dans les autres stations, nous devons agir et le plus rapidement possible.

Pour la saison d'été 1990, de nombreux projets vont être réalisés :

- création d'un sentier botanique et de découverte sur les pentes du Mont Chéry, le long de l'arête des Planeys, site sauvage et exceptionnel pour ce projet ;
- plantation d'arbres sur la place ;
- aménagement du ruisseau entre la poste et Maison Marty ;
- nouvelle signalisation pour les hôtels, restaurants, commerces, etc. ;
- renouvellement de l'expérience de débroussaillage ;
- amélioration des sentiers pédestres (pose de tables, bancs, bassins, etc.) ;
- favoriser la présence de troupeaux dans les alpages, comme nos voisins suisses et autrichiens ;
- renouvellement du concours des maisons fleuries.

La batterie-fanfare "Lou Rassignolets"

par Albert Coppel

L'année 89 a été marquée par l'arrivée de jeunes recrues au sein de la batterie-fanfare : Yannick Barras, Yannick Ramel, Laetitia Anthonioz, Gérald Anthonioz, Nicolas Coppel, Emilie Coppel et Tony Barras. Ils ont permis d'apporter une grande bouffée d'oxygène à notre société qui est fière de porter haut les couleurs des Gets, tant à l'intérieur de notre région qu'à l'étranger (Suisse ou Italie). Notre équipe de musiciens, très soudée, répond toujours présent aux sollicitations de la mairie ou de l'office du tourisme pour les différentes animations culturelles ou pour distraire les estivants qui ont choisi notre belle station.

Tous ces efforts ont été récompensés par un voyage d'agrément les 27-28-29 octobre dernier au Tyrol.

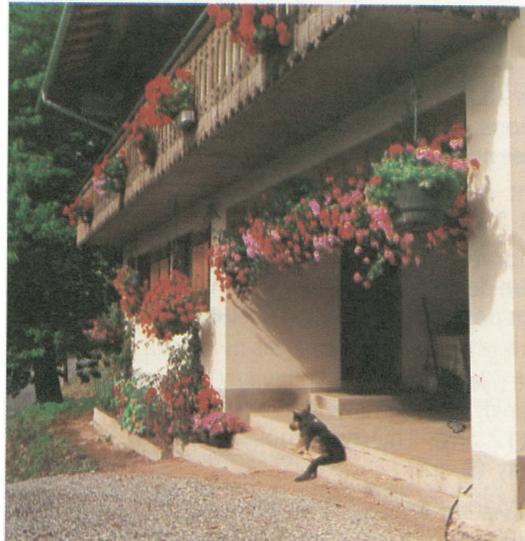
Lors de la commémoration annuelle de notre patronne sainte Cécile, M. le maire des Gets et ses adjoints ont décoré onze musiciens au nom de l'Union des fanfares de France. Il s'agit de :

- médaille de bronze : Jean-François Delavay (15 ans), Patrice Ducret (13 ans), Jean-Bernard Ducrettet (12 ans), Fabrice Trombert (12 ans), Thierry Pernollet (11 ans), Jean-Claude Delavay (9 ans) ;
- médaille d'argent : Marie-Christine Anthonioz (17 ans), Michel Baud (11 ans) ;

- médaille de vermeil : Jean-Noël Coppel (22 ans) ;
- médaille d'or : Albert Coppel (25 ans) ;
- médaille d'or avec palme d'or : Jean-Louis Coppel (36 ans).

Le président,
Albert COPPEL.





Fleurir, c'est

Pour sa première année de maisons fleuries a rassemblé amoureux des fleurs et de

Le 7 octobre, la remise de de La Colombière où tout la petite réception se term

Le palmarès :

- Chalets : André Delava
- Fermes rénovées : Gille
- Fermes en activité : Jea
- Commerces : Super-Sc
- Restaurants : Le Vieu
- Hôtels : Le Maroussia.
- Appartements : Marc B

Nous tenons à remercier sa participation lors du com

La commission de l'environnement citations à tous les candidats fleuries.





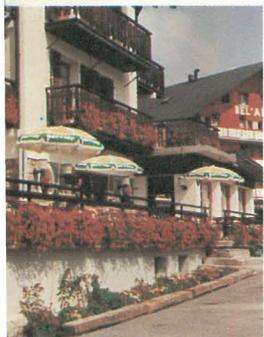
st accueillir

d'existence, le concours des
 blé 35 Gêtoises et Gêtois
 e l'environnement.

es prix s'effectuait à la salle
 le monde fut récompensé ;
 nina par un pot de l'amitié.

y.
 es Mugnier.
 an-Claude Bonhomme.
 ore.
 Chêne.

aud (Les Lutins).
 r l'office du tourisme pour
 concours des maisons fleuries.
 onnement adresse ses féli-
 plats du concours des mai-



La commission Culture et Communication

par Denis Bouchet

Une commission municipale culturelle a été créée dans notre commune répondant à l'importante activité déployée aux Gets dans ce domaine. Une dizaine d'associations culturelles jouent un rôle important pour l'épanouissement de la population et principalement des jeunes, pour l'animation de notre station, pour la sauvegarde et la création du patrimoine.

La commission a déjà réalisé un bulletin d'informations générales sur les activités proposées dans notre village. Il paraîtra deux fois par an, tous les renseignements pratiques communiqués seront insérés.

Une réunion fut organisée avec les jeunes de 10 à 16 ans car leur commune ne doit pas seulement se façonner sous leurs yeux mais avec eux.

Quand je donne à manger aux pauvres, on dit que je suis un saint.

Mais quand je dis qu'il faut aider les pauvres à ne plus avoir faim, on dit que je suis "un rouge".

Don Elder Camara.

Projets de la commission :

- organisation de réunion de jeunes avec d'autres classes d'âge ;
- réalisation d'un forum des associations gëtoises ;
- création d'une photothèque (archives de la mairie) ;
- exposition : « Les arts aux Gets » ;
- souscription pour le financement du cadran solaire sur le presbytère (coût : 20.000 F).

Les chèques peuvent être envoyés à la mairie à l'ordre de : « Opération cadran solaire » (des cartes postales sont également en vente).

Nous devons tous participer à constituer le patrimoine de demain.

Trop longtemps, les hommes ont vécu les uns à côté des autres.

Ils savent aujourd'hui qu'ils doivent vivre tous ensemble. Nous devons leur apprendre à vivre demain, les uns pour les autres.

Raoul Follereau.

Le théâtre des "Gaudrioles"

La troupe théâtrale gëtoise « Les Gaudrioles » a présenté son spectacle annuel les 24, 25 et 26 novembre 1989.

Au programme : un numéro de transmission de pensée, une intrigue policière en deux actes « double face », deux sketches : « La chirurgie esthétique » et « Vison », une saynète en patois : « Une fille à marier » et, pour clore, une pièce en deux actes : « Les marieuses ». Plus de 650 spectateurs se sont retrouvés à la salle de la Colombière lors des trois représentations. La vente de pâtisseries réalisées par les Gaudrioles se fit au profit de Perce-Neige et de l'U.N.I.C.E.F. (1.300 F furent remis à chaque association). Ce fut une belle fête hors saison offerte par les 15 acteurs des gaudrioles aux Gëtois et amis des communes voisines.

Denis BOUCHET.



Association de la musique mécanique

par Denis Bouchet

1988 : année charnière - 1989 : consécration

L'an dernier, nous inaugurons le musée de la musique mécanique lors du festival international, aboutissement de plusieurs années d'efforts. L'année 1989 devait a priori être calme afin de permettre à l'A.M.M.G. de reprendre son souffle avant le festival de 1990. Mais c'était sans compter sur la passion des membres du comité, sans compter sur la rançon du succès amenant de nombreuses propositions.

Les 3 grands projets annoncés dans le n° 19 de la Vie Gêtoise pour les années à venir sont déjà réalisés ou en bonne voie.

1°) Notre documentation se complète régulièrement atteignant 2.500 documents de toutes sortes. Considérée comme la plus importante en Europe, elle sera présentée pour la première fois lors du 4^e festival.

2°) Un des plus anciens manèges de chevaux de bois français (1871) fut acquis après 2 années de négociations et installé sur la place de la mairie. Il constitue une véritable pièce de musée avec ses animaux en bois de tilleul sculptés main, ses toiles peintes, ses pièces métalliques forgées, le tout articulé autour d'un mat de chêne. Sa restauration (toiles, orgue de manège) est en cours.

3°) Nous avons pu acquérir le grand orgue philharmonique automatique avec l'aide du ministère de la Culture et le faire classer monument historique. Le classement permet d'obtenir une importante partie des fonds nécessaires à son installation et à sa restauration (le coût total approche le million de francs). Deux années s'avèrent nécessaires pour mener à bien cette opération, l'inauguration étant prévue pour le 5^e festival en 1992.

Parallèlement, l'A.M.M.G. mène une importante politique de communication : nombreux contacts avec les pouvoirs publics, expositions et animations aux Gets et à l'extérieur, succès auprès des médias : guides, presse, télévision (3 passages en chaîne nationale). Le bilan 89 de l'A.M.M.G. ci-joint, mieux qu'un long discours, résume notre importante activité.

Rendez-vous les 20, 21 et 22 juillet 1990 pour le 4^e festival international de la musique mécanique sur le thème de la fête foraine et encore de nombreuses surprises...

Bilan 1989

21 février : réception au musée de la directrice du bureau des orgues historiques du ministère de la Culture.

Mars : obtention d'une subvention de 100.000 F du ministère de la Culture pour l'acquisition de notre important orgue philharmonique (16 jeux d'orgue, 2 jeux de percussion, plus de 1.000 tuyaux, 2 claviers, 1 pédalier).

Mai : acquisition de l'un des plus vieux manèges de chevaux de bois français (1871).

5 juin : enquête de la commission de classement du ministère de la Culture sur l'orgue philharmonique.

7 juin : réception du directeur de la rédaction du magazine « bus et car » en présence de l'A.T.D.

16 juin : l'orgue philharmonique est classé monument historique (1^{er} instrument de musique mécanique classé en France).

17 juin : reportage sur le montage de notre manège dans l'émission de télévision de Marie-Laure Augry soutenant les projets audacieux (suite à l'émission, un chèque de 50.000 F parvient à l'association).

17 et 18 juin : réalisation de la première bourse d'échange de musique mécanique aux Gets et inauguration du manège.

14 juillet : participation à la fête du bicentenaire à Taninges.

20 août : aux actualités de 20 h sur TF1 : reportage sur le musée !

23 août : signature d'une convention entre l'A.M.M.G. et le Conseil général.

Samedi 2 septembre : Marie-Laure Augry fait le bilan de 10 projets passés dans

son émission dont celui de restauration de notre manège (7.000 lettres ont été envoyées, 70 dossiers traités du 1^{er} janvier au 30 juin, 10 seulement sélectionnés le 2 septembre).

8 septembre : hebdomadaire « L'Express » : parution de la lettre du président de l'A.M.M.G. sous le titre : « Musée : la leçon des petits ».

24 septembre : vente aux enchères de Chartres : acquisition d'une orchestrelle « Aeolion », important harmonium automatique de 13 registres.

24 septembre : Morzine, animation à « La virade de l'espoir ».

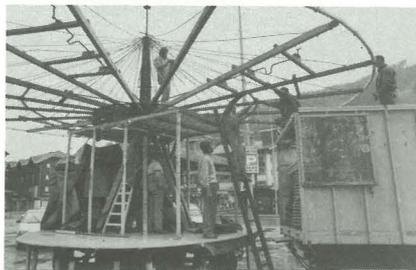
29 septembre : délibération du conseil municipal de Mantes-la-Jolie (avec laquelle nous négocions depuis 2 années) mettant à disposition de notre association pour 20 ans sa fabuleuse collection de 48 automates (fabriqués au début du siècle par Roger et Gallet pour la décoration des magasins de luxe).

27 septembre au 9 octobre : exposition à la Maison du Tourisme de Grenoble : « Rêveries mécaniques ».

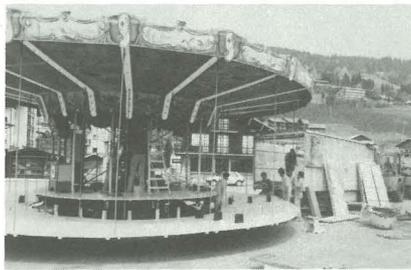
11 octobre : le jury du concours « Chefs-d'œuvre en péril » décerne à notre association le 3^e prix national (premier prix hors monument, seul lauréat de la région Rhône-Alpes).

1^{er} au 13 novembre : foire d'automne de Grenoble (Alpexpo), stand de la chambre des Métiers.

Bilan du musée année 89 : 264 jours d'ouverture, 21.268 visiteurs. Cote maximale décernée dans le guide « Morley des musées de France » : « musée exceptionnel et insolite ».



Montage du manège.



Premiers tours de manège.



Inauguration en présence de notre batterie-fanfare.



20.000^e visiteur du musée.

L'école Notre-Dame

Le point fort de cette année scolaire 1989 a été incontestablement la classe de mer.

Les élèves de la « classe des grands » ne sont pas près d'oublier cette superbe équipée de trois semaines, qui les a emportés à Sauzon, petite cité accueillante de Belle-Ile-en-Mer.

La municipalité de Sauzon a été remarquable de générosité, de disponibilité et de gentillesse. Son accueil a été à la base de la réussite de cette classe de mer, dont chacun des enfants garde un souvenir extraordinaire.

Voici « en vrac » quelques-unes de leurs réflexions à ce sujet :



« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage...
Et puis est retourné, plein d'usage et raison... »



« Il y avait des moules et des algues. On ramassait des coquillages. Le cuisinier nous préparait les fruits de mer, c'était drôlement bon... ».



« La voile, c'était super... Quelquefois, on avait un peu peur... surtout quand on passait à l'eau ».



« C'était génial le tour de l'île en avion. On voyait l'île toute petite au-dessous. C'était la première fois qu'on montait dans un avion ».

Association des parents d'élèves de l'école publique

par Elisabeth Anthonioz

UNE ASSOCIATION VIVANTE

Pas de pause pour l'Association des parents d'élèves ; comme chaque année, nous avons organisé ou financé plusieurs activités.

Participation :

— Galette des Rois.

— Promenade scolaire avec la participation des mamans, et même des papas : traversée aller-retour du lac Léman en bateau. Visite du musée artisanal vivant — avec fabrication par chaque enfant d'une tresse briochée — « La maison du blé et du pain », à Echallens (Vaud).

— Plusieurs sorties pédagogiques ont également été financées par notre association : camping à Mont-Caly pour la classe grande section de maternelle (un grand merci à l'Association familiale rurale pour nous avoir prêté les tentes) ; une classe primaire a visité la chocolaterie Cailler à Broc et le magnifique village de Gruyère ainsi que la fromagerie.

— Participation des enfants à Evian le 10 juin sur le thème : « L'école publique fête le bicentenaire de la Révolution française ».

La chorégraphie présentée par les enfants des écoles publiques veut, au-delà de la période de 1789, commémorer les principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, devise de notre République. Elle se veut être aussi un plaidoyer pour les droits de l'homme.

« Il pleut bergère », « La Carmagnole », « La Cucaracha », « Le chant des partisans », « Assimbonanga » : chanson pour Mandela de Johnny Clegg, qui symbolise la lutte pour les droits de l'homme en Afrique du Sud où Nelson Mandela, militant noir anti-apartheid, est toujours emprisonné depuis 25 ans.

Cette chorégraphie a été reprise par les enfants qui l'ont apprise à leurs

copains pour participer tous ensemble à la fête du 14 juillet 1989 sur la place de la Mairie des Gets.

— La fête de fin d'année scolaire en juin avec la participation de toutes les classes. Chants et danses très appréciés du public. Puis tirage de la tombola patronnée par la B.M.G. et d'autres sponsors.

Et en final, un grand lâcher de ballons (les ballons qui ont parcouru la plus grande distance appartenaient à Jérémie Anthonioz, Magalie Trombert et Gaël Grange).

— Participation aussi à la Virade de l'Espoir à Morzine, le 24 septembre 1989 (une façon sympathique d'exprimer la volonté de marcher ensemble pour agir contre la mucoviscidose), en achetant 100 ballons à l'Association des parents d'élèves de l'école publique de Morzine.

L'Association des parents d'élèves a également financé l'achat de matériel : photocopieur, pelles à neige...

Pour l'année 89/90, un grand travail est demandé au comité de parents pour apporter leur soutien actif à l'ouverture de la 3^e classe primaire pour la rentrée.

La classe de mer pour les CE2, CM1 et CM2 aura lieu en mai 90, à Cancale, en Bretagne ; les enfants pourront faire un stage de voile et différentes excursions, à savoir : le Mont-Saint-Michel, Saint-Malo et, probablement, la traversée sur l'Angleterre.

Un voyage à Paris, chez leurs correspondants, est aussi prévu pour le printemps.

Le groupe scolaire de la Mouille des Boitets : un dossier important pour la municipalité. L'Association des parents d'élèves de l'école publique ouvrera dans le sens de la bonne marche du projet au bénéfice des enfants !



Une classe à l'entrée du Château de Gruyère.



Les danses révolutionnaires.



Un petit groupe d'enfants dans la nouvelle salle de repos.



Le lâcher de ballons.

(SUITE PAGE SUIVANTE)

L'école publique (suite)

Chant interprété par les enfants des écoles publiques à Evian

*Quand tous les chemins du monde chanteront la Liberté
Plus de haine, plus de pauvres méprisés
Tous les hommes sont des frères, c'est la seule Vérité
Quand autour de la planète, des millions meurent de faim
Pour qu'ils relèvent la tête, partageras-tu ton pain.*



L'école de musique par Annette Baud et Sylvain Croissonnier

Bilan positif de l'école de musique !

Effectif : en augmentation si l'on considère les quelques départs dus à la poursuite des études de nos plus grands élèves. Nous comptons 91 élèves à la rentrée 1990-1991 (87 en 1989).

Animations : succès du spectacle de février dû à de longs mois de travail des élèves et de toute une équipe de préparation, travail récompensé par la présence des parents mais aussi de nombreux Gêtois.

Les auditions trimestrielles des classes d'instruments permettent de constater les progrès des élèves et le travail réalisé. Nous nous réjouissons de la participation de plus en plus importante des parents. Ces auditions sont ouvertes à tous.

Le stage d'été qui ne pourrait exister sans l'aide de la municipalité, mais aussi des familles d'accueil pour les jeunes stagiaires qui sont ainsi hébergés. Nous remercions vivement toutes ces familles et espérons que d'autres personnes se proposeront en juillet prochain. Ce stage désormais connu et reconnu dans toute la région (Savoie, Haute-Savoie), fait une excellente réputation à notre école de musique et par là-même à notre village.

Projets pour 1990-1991 : achat d'un xylophone et d'un synthétiseur, élargissant ainsi le travail des classes d'orgue et de batterie et un attrait supplémentaire pour nos jeunes.

Notons également l'ouverture d'une seconde classe de piano et orgue avec un second professeur. Nous comptons sept professeurs cette année.

Implication de l'école de musique au sein de différents projets.

Intervention musicale en milieu scolaire : d'un commun accord avec les écoles primaires, la municipalité et l'inspection académique, il a été décidé la mise en place d'une intervention d'une heure par semaine dans chacune des écoles. Elle s'adresse plus particulièrement aux cours des CE2-CM1-CM2. Soixante enfants sont ainsi concernés. L'école de musique est impliquée dans le sens où l'un de ses professeurs, M. Dominique Pépin, a été désigné comme intervenant. L'objectif essentiel est la sensibilisation à la musique par l'apprentissage du chant et du rythme sensoriel de tous ces jeunes enfants. Cette opération représente un impact certain pour l'avenir de l'école de musique. Les enfants prépareront un programme pour le prochain festival de musiques mécaniques.

Ecole de musique et musiques mécaniques : pour la deuxième année consécutive, l'école bénéficie d'une intervention mensuelle d'un professeur de chant du C.P.R. de Lyon (centre polyphonique).

Un groupe d'une dizaine d'élèves (jeunes et adultes) travaille la technique vocale. Au cours de l'année, un répertoire de chants sera élaboré en vue du festival des musiques mécaniques. M. Croissonnier est en contact avec un compositeur chargé de préparer les accompagnements instrumentaux pour l'orgue de Barbarie.

L'école de musique ne manque pas de cordes à son arc puisque cette année verra le départ d'un orchestre qui travaille depuis quelques mois déjà et sera en mesure prochainement de se produire au cours des spectacles mais aussi pour animer « thé dansant », concerts complétant chorale et instrumentistes individuels, perspective d'agréables soirées. Avis aux amateurs ! Toutes les associations, hôtels, centres de vacances pourront désormais faire appel à l'école de musique dans le cadre d'une animation, à l'occasion de fêtes ou de rencontres diverses, repas, goûter, veillées. Qu'on se le dise !



“Lire aux Gets”

par Corinne Pierre

10 juillet 1989 ! La bibliothèque des Gets ouvre enfin ses portes...

Depuis 2 ou 3 ans, le projet était dans l'air : il manquait une bibliothèque à notre village. Sous l'impulsion de la B.C.P. (bibliothèque centrale de prêt) d'Annecy, l'idée a pris d'abord la forme d'un stage de formation proposé à tous lors d'une réunion à la mairie, et 3 volontaires se laissaient tenter : Paulette Pasquier, Laurence Tricou, et Corinne Pierre, 1^{er} noyau de l'association « Lire aux Gets ». Trois semaines de stage passionnant dont il faut rappeler qu'il a lieu 2 fois par an, pour tous, au printemps et en automne ; avis aux amateurs !

Après quoi, il a fallu retrousser ses manches pour les travaux les plus divers : plans, devis, peinture, moquette, listes des livres, de matériel, montage des meubles... Ouf ! Un « appel au peuple » est lancé et toute une joyeuse équipe se retrouve l'après-midi pour couvrir des centaines de livres avec du plastique adhésif, mais vraiment adhésif... Tout ceci dans l'ancien local du musée des musiques mécaniques au sous-sol de la Colombière. Situation idéale parce que voisine de l'école de musique et de l'école de danse.

Enfin, le 10 juillet, les portes s'ouvrent aux vacanciers, après qu'un pot amical ait réuni, entre autres, M. Mugnier, M. Monnet et M. le curé, pour inaugurer en toute simplicité la bibliothèque des Gêtois.

Que trouve-t-on dans cette bibliothèque ? Environ 2.000 volumes ! Livres achetés par l'Association, dépôt de la bibliothèque paroissiale, fonds savoyard de la commune, prêt permanent de la B.C.P. (les « usuels »), prêt temporaire de 350 livres BCP ; ces derniers sont changés tous les 3 mois, procédé qui permet, avec les achats de nouveautés, de renouveler le choix. « Lire aux Gets » s'efforce de proposer la plus grande variété de genres et de titres : romans adultes, dictionnaires et encyclopédies, documents dans tous les domaines (histoire, art, montage, santé, science, animaux, plantes, cuisine...), documents enfants, romans jeunesse et adolescents, albums, romans policiers, science-fiction, récits d'aventures, revues, essais, biographies, et même livres en anglais pour nos « british friends » !

Le succès de l'entreprise a été immédiat auprès des vacanciers : 170 abonnés « touristes » nous ont assidûment rendu visite en juillet et août. Quant aux Gêtois, le bilan de novembre nous annonçait joyeusement 115 enfants inscrits et 185 adultes, soit 300 abonnés tout rond ! (qui donc pensait qu'on n'aimait pas lire aux Gets ?). Quel plaisir de voir les jeunes entrer dans « leur » bibliothèque pour y feuilleter un livre, une B.D. ou une revue en attendant l'heure du cours de musique ou de danse.

Un des objectifs principaux de l'Association était de donner le goût de la lecture aux plus jeunes. Pour ce faire, la bibliothèque accueille les écoles des Gets tous les lundis ; à chaque tranche d'âge sa semaine. Voici l'opinion des plus grands : « à la bibliothèque, il y a des livres géniaux » ; « nous avons tellement le choix que nous ne savons pas quoi choisir ». Et puis, en novembre : « Un monsieur qui s'appelait Tanh nous a joué de la musique et nous



Des animations pour tous.

a raconté des contes. Il venait du Viêt-nam. Il a joué de la guitare et de la cithare ». Les plus petits se sont amusés des « Chansons aux pommes » et « Contes à croquer » de Guy Prunier. D'autres conteurs viendront, en janvier et avril, animer un bel après-midi pour les enfants.

Il reste encore tant de projets dans nos cartons ! Créer un comité de lecture, confectionner un kamishibai (mini-théâtre de lecture), et ses contes, animer un quart d'heure de lecture sur Radio Les Gets...

Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec enthousiasme, même pour une heure de temps en temps, selon l'emploi du temps et les goûts de chacun ; car, du travail, il y en a au moins autant que des projets : environ 10 cartons de livres à trier, réparer, couvrir ; « plus que » 5.000 (!) fiches à rédiger pour le catalogue et divers cartons de documentation à classer... voilà tout.

Bienvenue donc aux volontaires, bienvenue aux idées et suggestions, et bienvenue à tous ceux qui ne connaissent pas encore leur nouvelle bibliothèque !

Corinne PIERRE.



Un public de jeunes.



Les résidents et l'avenir des Gets

par André Laurain

L'Association des résidents n'est pas seulement intéressée par les activités « loisirs, sport et culture » de la station, c'est-à-dire par le programme des distractions animées par l'office du tourisme, essentiellement destinées à occuper et à divertir la population de passage : pensionnaires des hôtels, locataires des appartements à la semaine, à la quinzaine, et exceptionnellement au mois. Nos adhérents actuels ou potentiels, soit 3 ou 4.000 personnes, sont vraiment mêlés à la vie de la commune. Ils sont préoccupés de son passé, de sa vie au jour le jour, mais aussi de son avenir.

Un lien essentiel les assimile aux Gêtois permanents : c'est leur résidence qu'ils ont construite ou achetée pour répondre à leurs besoins, leur équilibre, leurs loisirs et parfois leur retraite. Ils s'intéressent à sa valeur, à son devenir, à ses servitudes financières et fiscales, à l'amélioration du cadre d'existence, au côté permanent de la vie de la cité, au développement économique de l'ensemble qu'ils ont intérêt comme les Gêtois eux-mêmes à voir prospérer. Certains d'entre eux aimeraient pouvoir s'intégrer plus facilement à l'ambiance locale.

Sous ce dernier aspect, les points de vue sont très partagés. Il y a les « extravertis » au caractère ouvert qui cherchent à développer leur expérience sociale. Ils ne peuvent vivre sans l'approbation tacite de leur environnement. Mais il y a ceux qui pensent que leur vie est si différente de celle des Gêtois d'origine, si inversée et si contrastée avec elle qu'il ne leur paraît pas utile de chercher des contacts.

Du côté de la population originelle, il y a les mêmes tendances. Beaucoup préfèrent, envers et contre tout, nous assimiler à des touristes de passage. C'est plus commode pour eux. C'est une façon de renforcer la barrière qu'ils élèvent autour des affaires communales, qui de leur point de vue, ne regardent qu'eux. Et pourtant, la commune des Gets nous intéresse presque autant et parfois plus que notre propre commune, et surtout son mode d'administration, ses décisions, sa direction. Nous mettons à part les activités propres à l'école, les préoccupations sociales, les problèmes d'emploi et tout ce qui regarde les cas particuliers et la situation sociale et personnelle de certains.

Tout ceci — et particulièrement l'avenir de la commune où quelques-uns d'entre nous s'apprennent à vivre plusieurs mois — nous tient en souci à un degré approchant de ceux qui y vivent toute l'année.

Or cet avenir, nous le sentons confusément, est incertain. Il est soumis à des tendances contraires auxquelles les édiles ont à s'affronter et au milieu desquelles il leur faut nous diriger. Ne voit-on pas les investissements s'amplifier du côté des

remontées mécaniques et la fréquentation de la station marquer un temps d'arrêt, malgré un plus grand afflux d'étrangers (Anglais, Hollandais, Allemands, Belges) ? Ne remarque-t-on pas que les prix des terrains et appartements augmentent comme dans toutes les zones proches des frontières (suisse, allemande, anglaise) — (tunnel sous la Manche), tandis qu'il y a une tendance rémanente à la construction d'immeubles, studios au pied des pistes, construction qui va de pair et se conjugue avec l'aspect « développement de l'industrie de la neige » ?

Un autre exemple de contradiction réside dans les possibilités de développement des sports d'été et de demi-saison comme le golf avec tout ce qu'il implique d'installations de luxe, florissant tout autour : hôtels, restaurants, magasins, et la désertion de certaines classes d'hôtels qui se manifeste depuis quelques années.

On aurait grand tort de penser au village que les résidents se désintéressent de ces aspects essentiels. Ils souhaitent que la gestion du pays continue à s'inscrire dans des limites à la fois audacieuses et raisonnables.

Le président, André LAURAIN.

La vitre et le miroir

Un homme dont la richesse avait endurci le cœur et qui se sentait malheureux s'en vint trouver un Rabbi, dans l'espoir de retrouver la joie.

Le Rabbi lui dit :

— « Regarde par cette fenêtre et dis-moi ce que tu vois ».

— « Je vois des hommes dans la rue qui vont et qui viennent ».

Alors le Rabbi lui tendit le miroir et lui dit :

— « Regarde dans ce miroir et dis-moi ce que tu vois ».

L'homme reprit :

— « Je me vois moi-même ! ».

— « Et tu ne vois plus les autres ? ».

« Songe que la fenêtre et le miroir sont les deux faits avec la matière première, le verre ; mais le miroir ayant été recouvert d'argent par derrière, tu n'y vois plus que toi-même, tandis que tu vois les autres à travers la vitre transparente de la fenêtre. (...) Pauvre, tu voyais les autres et tu en avais compassion. Couvert d'argent, tu ne vois plus que toi-même ».

Parabole juive in « Riches et pauvres »,
Jacques BUISSON S.J.

PETIT GLOSSAIRE EUROPÉEN

Acte unique : traité entré en vigueur en juillet 1987. Il a pour objet de faire, de la Communauté, un véritable marché commun sans frontières.

AELE : *Association économique de libre échange*, entre l'Islande, la Norvège, la Suède, la Finlande, la Suisse et l'Autriche. Sorte de pendant aux Communautés.

CECA : *Communauté européenne du charbon et de l'acier*. Organisation mise sur pied le 6 avril 1951 et dont l'objectif était de mettre en commun les politiques industrielles relatives à l'exploitation et à l'utilisation du charbon et de l'acier des six pays signataires.

CAEM : Le *Conseil d'assistance économique mutuelle* (ex-Comecon) : sorte de « marché commun » des pays de l'Est, il regroupe l'U.R.S.S. et ses alliés.

Comités : composés de spécialistes issus des douze pays, leur mission est de donner des avis et des conseils sur les politiques envisagées, les projets de directives et les propositions.

Commission : présidée actuellement par Jacques Delors et soumise au seul contrôle du Parlement européen, elle élabore les projets de budget, exécute la politique communautaire et gère l'argent des programmes communs.

Conseil de l'Europe : regroupe vingt-trois pays qui collaborent dans divers domaines comme les droits de l'homme, le sport, l'éducation... Son émanation la plus connue est la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg.

Conseil des ministres : composé, dans chaque domaine, des douze ministres compétents, il décide des directives et des règlements destinés aux douze Etats, à leurs entreprises et leurs citoyens.

Conseil européen : regroupe les chefs d'Etat ou de gouvernement des douze pays ainsi que le président de la Commission. Il donne les grandes orientations de la politique communautaire.

Cour de justice européenne : siège à Luxembourg et assure le respect du droit dans l'interprétation des différents traités.

Cour des comptes : contrôle l'exécution du budget, vérifie la légalité et la régularité des dépenses et des recettes.

ECU : *European currency unit*. Unité monétaire qui correspond à un « panier » des devises des dix Etats (manquent l'Espagne et le Portugal).

EURATOM : *Communauté européenne de l'énergie atomique*. Destinée à développer la coopération dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

FED : *Fonds européen de développement*. C'est la contribution de la Communauté à l'aide au développement.

FEDER : *Fonds européen de développement régional*. Son objectif est de corriger les déséquilibres régionaux.

FOEGA : *Fonds européen d'orientation et de garantie agricole*. Finance les mesures de soutien aux organisations agricoles.

FSE : *Fonds social européen*. Il a en charge le développement de la formation professionnelle et la lutte contre le chômage.

SME : *Serpent monétaire européen*. Il s'agit d'un mécanisme de stabilisation des taux de change de chaque monnaie par rapport aux autres monnaies du système.

Traité de Rome : signé le 25 mars 1957, il donna naissance à la Communauté économique européenne dont le but avoué était l'union des peuples européens.

S. K.

Italiens, Sardes ou Savoyards ?

ALPES - SAVOIE - MONT-BLANC (73 Savoie — 74 Haute-Savoie)

Très souvent, on vous dit en parlant des Savoyards : « Lorsque vous étiez Italiens ». Comme l'école française ne nous a jamais appris notre histoire, nous ne réagissons pas à cette erreur concernant notre origine.

Afin de rétablir la vérité, nous faisons paraître dans le Vie Gêtoise n° 20 un article de M. Pingon, paru dans « Le Républicain Savoyard » du 28 octobre 1989.

Nous remercions la direction de cet hebdomadaire de nous autoriser à le reproduire.

Un jour nouveau sur la Savoie

A l'approche de la fameuse échéance européenne du 31 décembre 1992, les hommes politiques cherchent à redéfinir les régions et rêvent de nouvelles frontières car beaucoup pensent que cette Europe ne sera plus celle des nations mais celle des régions.

La Haute-Savoie, qui sera l'un des carrefours de l'Europe, se voit l'objet de bien des convoitises, mais quelle est la véritable identité de ce département ?

Jusqu'où vont ses racines ? Et peut-on envisager de construire son avenir en méconnaissant son passé ? Car elle est bien méconnue l'histoire de ce pays au passé pourtant millénaire qui s'appelait la Savoie. Pour preuve, cette déclaration que fit à la presse M. Michel Rocard, il y a de cela un peu plus de deux ans : « Si j'épousais les thèses de M. Le Pen, je serais un rital car ma mère est d'origine savoyarde ».

Ou cette autre réplique de la chanteuse populaire Nicoletta qui, lors d'une émission de télévision, disait à l'animateur Patrick Sabatier : « Je suis d'origine italienne, comme la plupart des Savoyards ».

Cette idée de Savoie italienne est depuis longtemps ancrée dans les esprits ; en 1902, Joseph Désormaux écrivait dans le volume Haute-Savoie la collection des guides régionaux Boule : « En Savoie, on parle français. Cette constatation pourrait sembler inutile. Elle le paraîtrait moins, si l'on savait que bon nombre de gens s'imaginent qu'avant l'annexion à la France en 1860, l'italien était le langage usuel ».

Quand on sait que la Savoie fut l'un des berceaux de la langue française, que celle-ci commença à être utilisée, à côté du latin, dès le XIII^e siècle, dans les écrits publics (en France, elle fut imposée dans les écrits officiels à partir de 1539), et que, dès la Renaissance, la Savoie fut réputée pour l'excellente qualité du langage qu'y parlaient les gens cultivés, on peut légitimement se demander d'où vient cette idée de Savoie italienne. Ce sera l'objet de notre réflexion car nous n'entendons pas résumer ici toute l'histoire de la Savoie, mais seulement être les fossoyeurs d'une légende qui nuit à son présent : la légende Sarde !

Qui n'a pas déjà entendu évoquer le royaume de Piémont-Sardaigne lorsqu'il s'agit de parler du duché de Savoie ? Avec une telle appellation, il est bien difficile de douter d'un passé italien. Et pourtant !

Le Piémont d'abord : c'est grâce au mariage d'Odon 1^{er} avec Adélaïde de Suze que les comtes de Savoie ajoutèrent à leur titre celui de marquis de Turin. Mais le comté de Piémont ne viendra en apanage à la maison de Savoie qu'en 1419, et, bien qu'Amédée VIII l'ait réuni à la Savoie en 1427, ce n'est qu'en 1563, après que les Français eurent évacué Turin, qu'Emmanuel-Philibert décidera d'y transporter sa capitale au détriment de Chambéry, jugée trop exposée à ces mêmes Français.

Voilà pour le Piémont qui n'était donc qu'une possession savoyarde où les ducs choisirent d'être domicile pour se préserver de l'omniprésente menace française tandis que le sénat de Savoie demeurait à Chambéry.

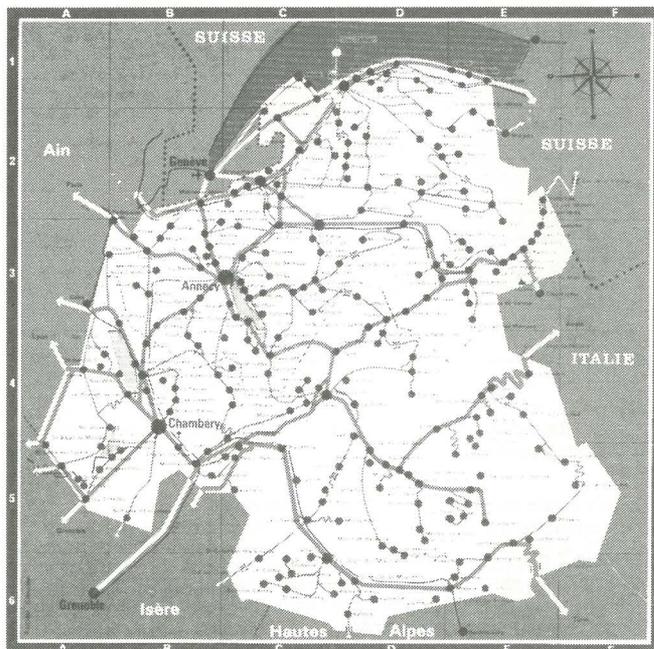
Quant à la Sardaigne, c'est une autre histoire ! Qu'est-ce que cette fameuse Sardaigne venait donc faire sur les terres de Savoie ? Qu'était-elle donc pour que les meilleurs historiens n'aient en bouche, lorsqu'ils évoquent l'histoire de la Savoie, d'autres termes que : le royaume « sarde », les armées « sardes », les institutions « sardes », la période « sarde » ? Cela va même jusqu'aux villes de Savoie qui, aujourd'hui, retrouvent leurs couleurs « sardes » et se bariole d'Italie à un tel point qu'à présent les pizzérias peuvent y fleurir sans outrage.

La Savoie aurait donc été, à un moment de son histoire, une possession italienne ? Ou quelque colonie sarde se serait établie en ses montagnes ?

... Jamais ! Jamais les Savoyards n'eurent d'autres maîtres qu'eux-mêmes (jusqu'à leur annexion à la France et à l'exception de quelques périodes d'occupation). Alors d'où vient donc cette légende sarde ?

Lors du traité d'Utrecht en 1713, la Savoie, alors alliée de la France, se vit attribuer la Sicile, ancienne possession espagnole. En 1720, au traité de Londres, la France et l'Angleterre obligèrent Victor-Amédée II de Savoie à accepter la Sardaigne en échange de la Sicile. La Sardaigne, vieille terre espagnole elle aussi, mais bien plus pauvre que la Sicile, apportait néanmoins une couronne au duché de Savoie. Et c'est là le noeud de l'affaire : le duc de Savoie n'avait que faire de cette misérable terre de Sardaigne, seule la couronne qui coiffait son blason l'intéressait.

La Savoie, en effet, étant une ancienne terre d'empire (comme le furent la plupart des cantons suisses), ne pouvait devenir un royaume, et si le comte de Savoie Amédée VIII fut fait duc en 1416 par l'empereur germanique, nul



ne pouvait faire des rois de sa descendance. Or, le duc de Savoie rêvait d'une couronne royale, il se rêvait roi d'Italie, la couronne de Sardaigne le rapprochait de cette ambition. Mais pour faire l'unité de l'Italie, il fallait aussi de puissants alliés.

La réalisation de ce rêve prendra plus d'un siècle et le duché de Savoie en sera le prix.

En 1860, suite à des tractations longtemps tenues secrètes, et à un plébiscite faussé et purement formel, la Savoie devenait française et la famille royale « Piémont-Sardaigne », en l'abandonnant, se tournait définitivement vers l'Italie où elle allait pouvoir assouvir sa soif territoriale, grâce à l'appui militaire de Napoléon III. C'est le 18 février 1861 que le « royaume de Sardaigne » devenait le royaume d'Italie et proclamait Rome sa capitale. Et c'est le 20 septembre 1871 que Victor-Emmanuel entra « bravement » dans Rome, après que les troupes françaises l'eurent évacuée et que les forces pontificales lui eurent opposé une résistance tout à fait symbolique *.

Tel fut le destin des ducs de Savoie. Pour conquérir l'Italie, ils avaient renié la Savoie, mais, ironie du sort ou juste prix de leur trahison, l'Italie les reniera à son tour. La famille de Savoie, qui abdiqua sa patrie pour une couronne, se retrouve aujourd'hui famille exilée, sans patrie, ni couronne.

« Triste famille de Savoie, que vous a pris d'avoir ainsi tranché vos racines, le premier vent vous emportera ».

Il était peut-être naturel qu'on assimilât l'histoire de la Savoie au destin incertain de ses frivoles souverains, mais pouvait-on le faire de façon permanente et toujours affubler ce pays des titres de cette famille au mépris de son identité profonde ?

Car enfin, la Savoie ne fut jamais sarde, piémontaise ou italienne et n'a jamais risqué de le devenir !

François Mitterrand est co-prince d'Andorre, que dirait-on si, sous prétexte que le titre de prince est plus prestigieux que celui de Président de la République, on débaptisait la France pour la nommer principauté d'Andorre, et les Français les appeler Andorrans ?

C'est exactement ce qui s'est passé avec la Savoie et la Sardaigne, on a ainsi créé un quiproquo quant à l'origine des Savoyards, un quiproquo bien trop habile pour être tout à fait innocent.

Alors, MM. les historiens, abandonnez vos histoires sardes et contez-nous plutôt celle de la plus ancienne nation d'Europe : la Savoie, dont aucune rivière ne coule vers l'Italie.

Et, si l'on dit que le cœur des peuples va là où coulent leurs rivières, n'oubliez surtout pas que, bien que la plupart de celles de ce pays aillent vers la France, il en est une qui leur fait cependant exception, et c'est la plus noble, celle qu'engendre le plus fier glacier d'Europe : l'Arve qui naît du Mont-Blanc et porte ses flots vers la Suisse.

Jean DE PINGON.

* On notera que les ducs de Savoie entrèrent à Turin en 1563 après que les Français l'eurent évacuée et à Rome en 1871, après que les Français l'eurent également évacuée.



1939 - 1989

Cinquante années se sont écoulées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale qui fit à travers le monde plus de 100 millions de victimes.

Nous avons recueilli le témoignage de quelques personnes habitant dans notre commune et ayant eu à souffrir des hostilités entre la France et l'Allemagne, et de l'occupation de notre pays.

Voici les récits de M. l'abbé Charles Philippe, curé des Gets de 1942 à 1968.

Quelques souvenirs du temps de guerre... par l'abbé Charles Philippe

La rédaction de la Vie Gêtoise m'a demandé de relater quelques événements lors de ma présence aux Gets pendant le temps de la guerre 39-45.

Je m'y essaie modestement, car je n'ai pas écrit mon journal quotidien, et ma mémoire n'a pas soigné particulièrement dates et détails.

C'est le 2 mars 1942 que je suis arrivé « curé » aux Gets. Il faisait déjà nuit, après une journée assez pénible pour un déménagement peu facile dans la neige ; à Saxel, de la cure à la route, tout avait dû être transporté en luge vers le camion à gazogène.

Un bon accueil à l'hôtel du Lion d'Or m'était réservé pour le souper, et le lendemain matin, par un beau soleil, toute une équipée de jeunes était là avec enthousiasme pour faire le déchargement. C'était réchauffant en cette époque hivernale.

J'ai parlé de Saxel. C'est là, en effet, que j'ai eu les premiers contacts avec un jeune qui diffusait les photocopies de « Radio-Vatican » pour une certaine résistance à « l'occupant ». Dans la même action, avec lui, je participais à une réunion à La Roche-sur-Foron, à la mairie, pour le journal « Renouveau ». J'étais invité à remplacer le Père Le Simple, dominicain empêché au dernier moment, soit pour la messe (car c'était un dimanche), soit pour présenter à l'assemblée, Stanislas Fumet, l'orateur. Et nous avons vu par la suite qu'un rapport avait été envoyé à Vichy. Heureusement, sans conséquence néfaste pour nous... L'orateur et le meneur de jeu avaient été prudents.

C'est aussi à Saxel que j'ai reçu le professeur Monier, en 1941, pour une retraite de jeunes qui voulaient approfondir leur Foi en ce temps de guerre, après la débâcle de 1940. Là est la source d'événements imprévus pour mon ministère aux Gets. Selon le vœu formé par ces jeunes, l'année suivante, cette fois aux Gets, était donc organisée une rencontre de foyers, à Pentecôte, avec le Père Monier. Et puis, en écho de cette rencontre souhaitée alors par le curé de Cluses, eut lieu une rencontre de prêtres (nous étions 17) avec le même Père Monier, fin juin, qui fut renouvelée l'année suivante avec le Père Varillon. Des malicieux gentils ont appelé cela « le concile des Gets » ! Cette rencontre provoqua la connaissance des Pères Servel ; et ce fut alors la décision de la mission pour le mois de novembre, d'où sortit « l'autel face au peuple ». Tout cela en 1942.

Ce cheminement nous amena à des échanges de réflexion sur la situation du moment avec le Père Varillon, jésuite comme le Père Monier. Des jeunes d'alors se rappellent peut-être leur rencontre discrète avec lui, un soir, au chalet d'alpage de Chéry-d'en-Haut, propriété de la famille Pernollet des « Longues Poses » ; la messe y fut célébrée. Il fallait en effet être discret ; c'était le temps du couvre-feu, imposé pendant la guerre. Et c'était une rencontre de jeunes qui refusaient de partir au S.T.O.

Je me souviens à ce sujet, de quelques histoires où la peur de l'occupant troublait la vie des jeunes. Je les rapporte sans précision chronologique.

Ainsi ma grimpe dans la neige pour rappeler, à coup de voix essoufflée, à travers la montagne du Chéry, un jeune qui s'était sauvé à la vue des gendarmes, chargés eux, habituellement, de porter des convocations pour le « service obligatoire en Allemagne ».

De même, cette course de deux jeunes (ou plus ?) à travers les maisons du Bénevay devant la présence des G.M.R. (Groupes Mobiles Républicains).

Et puis, un soir, suite à une fausse alerte sur la présence d'un car de SS aux Perrières (c'était un car régulier, sans plus), plusieurs jeunes quittaient rapidement le presbytère, en direction soit des Folliets, soit sous les voûtes de l'église !

Que je dise aussi, la présence à la cure, pendant quelques jours, de deux jeunes qui ne voulaient pas partir au S.T.O. On les cachait comme on pouvait. Et je me rappelle qu'une fois Mme Métral, mon aide, tenait fermement la porte devant un autre jeune qui voulait entrer. Elle le laissa faire quand elle sut que c'était le frère d'un des deux qui se cachaient au presbytère. A noter aussi que l'un de ces deux ne savait pas la présence de l'autre. La discrétion était de rigueur en temps d'occupation. D'ailleurs, celui-là ne put supporter longtemps d'être comme enfermé. Il lui fallait le grand air, et il s'en alla dans un coin de la commune plus boisé qu'au chef-lieu !

Faut-il parler d'un autre aspect de la Résistance ? Vous connaissez la stèle de ce jeune abattu par la patrouille allemande, sur la route de Morzine.

C'est un jeune, Gérard Boredon, qui avait débarqué chez moi et pour lequel j'avais trouvé asile de cachette au Crinaz. Mais là, il s'ennuyait, et un beau jour, il partit dans la vallée d'Aulps pour rejoindre l'A.S. où il trouvait l'activité de quelques missions, ce qui fut aussi pour lui le chemin de la mort. Providentiellement, me semble-t-il, il devait rencontrer inopinément à Morzine le Père Marie-Guy, son aumônier-scout venu de Paris. Ils parlèrent longuement. C'était la veille de sa mort. Dès que j'appris la terrible nouvelle, je descendis à la mairie de Morzine où le corps était déposé (sur une table, simplement dans sa capote), avec défense de toute ornementation. Le lendemain, 1^{er} janvier 1944, c'était la sépulture, assurée par l'abbé Desgranges, curé de la paroisse. L'église était comble. De faux-amis, déguisés comme tels, s'introduisaient en sacristie comme pour cacher leurs armes de soi-disant résistants. C'était en fait des indicateurs qui renseignèrent les SS postés avec armes aux quatre coins de la place. A la sortie, les gens furent plus ou moins fouillés, y compris le célébrant, soit pour voir s'il y avait des armes, soit pour désorganiser le cortège. Et ceux qui n'avaient pas leur carte d'identité étaient mis au mur. Heureusement, M. le maire put témoigner pour eux et ils furent remis en liberté.

Mais à la sortie de l'église, le Père Marie-Guy et M. Baud « Passet » (chaussures) étaient embarqués par les SS dans une camionnette. Les faux-amis soi-disant résistants, avaient-ils entendu quelques paroles du Père ? En tout cas, ils avaient remarqué M. Baud prenant un vase sur un autel et disparaissant à la sacristie supérieure. Était-ce pour cacher des munitions, pensaient-ils ? Alors que c'était pour un besoin pressant, du fait que personne ne pouvait sortir librement de l'église ! D'où embarquement de ces deux personnes à leur sortie d'église ! Ce ne fut pas pour longtemps, Dieu merci. Le Père Marie-Guy sut leur dire qu'il avait fait déjà 3 ans de captivité.

Tout ce remue-ménage sur la place était vu de la fenêtre de la poste. Facilement Mme Constance Grange, postière aux Gets, en fut avertie. A son tour, elle me le téléphonait ; et je faisais avertir aussitôt les jeunes du centre et du Bénevay de ne pas rester sur la route, car les SS devaient remonter le col des Gets en direction d'Annemasse. En effet, durant leur remontée, ils s'amuserent à tirer sur un jeune qu'ils virent en bas du Nant, François Ducretet. Heureusement, il fut assez lesté pour courir en sens inverse et ils n'insistèrent pas dans leur tir. Mais aux Clos, ils rencontraient des jeunes du maquis, descendant de Mont-Caly. Ils embarquaient ceux que leur voiture pouvait contenir, et il y avait parmi ceux-là un jeune de Normandie que j'avais reçu quelques temps auparavant. On ne devait pas les revoir.

Cette histoire du maquis me fait penser à une sépulture qu'on me demandait séance tenante, un soir, vers cinq heures, tandis que je revenais de Morzine en vélo. C'était un jeune (peut-être collaborateur, je ne sais) que le maquis avait exécuté sommairement du côté de Bonnavaz, et qu'on avait découvert sommairement enterré. Je recevais, bien plus tard après la guerre, ses parents, qui voulaient connaître le lieu de sa tombe.

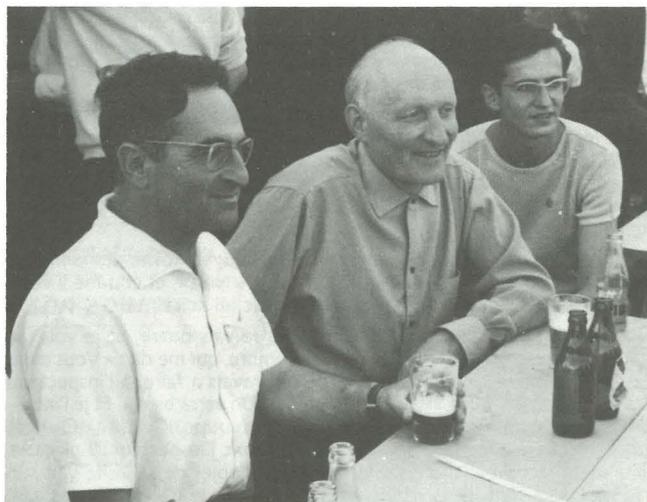
En ces temps de guerre, d'occupation, je fus mêlé à d'autres petites activités. Ainsi, la communication des papiers de « Radio-Vatican » et des « Cahiers de témoignage chrétien » qui étaient évidemment des papiers de résistance. On allait les chercher chez le docteur Voisin à Annecy.

Je dois dire aussi que, dans le même sens, nous avons fait notre petit-possible pour aider ceux qui étaient obligés de fuir, particulièrement des Juifs.

Le premier à qui j'ai fait passer la frontière, grâce au service d'Albert Baud de Morzine, fut un brave homme (juif) qui venait voir le Père Servel pendant la mission de novembre 1942. Après qu'Honoré Grevaz eut réparé parfaitement ses pauvres souliers, il partit en compagnie d'Albert et tout se passa très bien, gratuitement.

Un jour, deux autres personnes en transit au Lion d'Or, m'attendaient alors que je revenais de Lyon. Ma mère, qui était au presbytère pour quelques jours, me dit : « invite-les à prendre le thé, et moi, je les questionnerai pour savoir s'ils connaissent bien Vienne en Autriche ». Ma mère, toute jeune, y avait travaillé pendant cinq ans. Et l'un des deux, une femme, se disait la nièce du cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, tandis que l'autre était, je crois, docteur roumain. Tout sembla exact, et le lendemain matin, ils partirent, accompagnés de deux Gêtois, en direction du Col de Cou.

Les Juifs, traqués de Lyon et d'autres villes, suivaient des filières qu'on leur indiquait pour gagner la frontière suisse. Ils arrivaient parfois par le même train sans se connaître. Arrivés en gare, le mot de passe les faisait suivre ceux qui les attendaient. Un jour, une équipée de 12, montés en camionnette, s'éparpilla comme des moineaux au coup de sifflet des gendarmes de Taninges, qui faisaient tout simplement leur travail de contrôle des voitures (car il n'y avait pas beaucoup de voitures roulantes à ce moment-là), et 6 des 12 furent retenus à la gendarmerie. Les six autres aboutirent chez moi pour dormir tous dans la même pièce. Je me débrouillais pour appeler Albert. Et là, ce fut une séance plus ou moins comique. Il s'agissait de décider du passage en Suisse et des conditions à demander. Albert leur déclara que personnellement il ne demandait rien, mais que pour un tel nombre, il ne pouvait faire la conduite au col tout seul. Et alors, son compagnon exigeait une certaine rétribution. Aucun chiffre n'était fixé ; c'était aux Juifs de le fixer entre eux. Personne ne s'avancait pour dire ce qu'il pouvait donner. Ils ne se connaissaient pas. L'un deux prétendait qu'il m'avait donné tout son avoir pour renvoyer ses affaires (un petit paquet) à Lyon (au col, il sortait les billets de 5.000 F). Un autre mit sur la table une grosse montre qu'un plus jeune s'empressa de contrôler pour voir qu'elle n'avait pas beaucoup de valeur. Las de ces hésitations, le plus âgé, un tailleur de confection de Lyon, dit qu'il paierait tout et qu'ensuite, une fois la frontière passée, ils s'arrangeraient entre eux. Albert leur déclara que les passeurs, lui et son compagnon, n'acceptaient rien avant d'être à la frontière. Décision était prise, et on devait déterminer l'heure le lendemain. A cet effet, je descendais l'après-midi à Morzine pour savoir l'heure décidée entre les passeurs. Et de là, je le téléphonais à Constance à la poste, selon un code donné : « Les six stères de bois sont prêts au-dessus de l'hôtel de Savoie ». Traduction : « Faites avertir les intéressés qu'ils doivent être à six heures du soir au-dessus de l'hôtel de Savoie pour y rejoindre les passeurs ». Et ce fut fait, tous conduits par un Gêtois jusque-là. Mais il faut préciser que ces six fuyards furent complétés des six autres, avec un enfant de 3 ans, venus de Taninges en camionnette, car les gendarmes eurent pitié d'eux. La grimpe du Col, par un chemin détourné, pour éviter les patrouilles allemandes, dura toute la nuit. Après six heures du matin, les douze passèrent la frontière. Une remarque : les passeurs en descendant, en tenue de bûcherons, rencontrèrent deux soldats allemands qui eurent peur autant qu'eux. Ils se saluèrent rapidement sans s'arrêter. Mais les passeurs inquiets sur le retard éventuel des douze qu'ils avaient laissés à la cabane proche de la frontière, remontèrent dans l'après-midi en voie directe pour s'assurer qu'il n'y avait pas de carnage. Ils découvrirent simplement sur la neige les petits pas des douze et les grands pas de bottes des deux militaires, en direction de la frontière. C'était la preuve qu'elle avait été traversée sans encombre. Et j'ai eu ensuite la confirmation de la chose par une lettre venue de Suisse avec la signature « Cohen » du tailleur. En ce temps de contrôle, je m'en serais bien passé. Il n'y eut pas de suite ennuyeuse.



Après la guerre, avec le dernier de ceux à qui j'ai fait passer la frontière, chimiste juif, reconduit à la frontière annemassienne par la police suisse, en ce temps de fin de guerre où les Suisses n'acceptaient plus guère de réfugiés.

Parlerai-je encore d'un autre cas ? Peut-être moins réussi. C'était un père de famille, dont la femme et la fille risquaient moins que lui d'être inquiétées par la Gestapo. Il avait pris la direction du col de Balme, au-dessus d'Argentière ; mais le brouillard l'avait empêché totalement de passer la frontière. Alors, il avait pris la direction des Gets. Vu le temps, le passeur me dit que la course n'était pas possible. J'étais bien ennuyé de le voir repartir incertain, en direction de Châtel. Je n'ai rien su de la suite.

Encore un petit fait : un soir, un jeune (la trentaine), lunettes noires continuellement sur le nez, vient me présenter ses alibis pour rejoindre les unités combattantes en Afrique. Il avait, paraît-il, échoué malgré une filière qui l'avait conduit à Toulouse. Le dialogue dura quelque temps ; il me remercia de mon écoute et me dit qu'il verrait ensuite le plan à choisir et que, de toute façon, il prendrait le car le lendemain matin pour se diriger vers Grenoble. Le lendemain, je me levai assez tôt, exprès ; mais je ne le vis pas prendre le car. Dès le début de notre conversation, je me suis demandé si j'avais affaire à un certain inspecteur pour savoir mes dispositions en ce temps de résistance...

Je me souviens aussi de cette nuit-là où, vers la fin de la guerre, le village fut agité par un passage de résistants. L'un deux essaya de franchir quelques portes pour ennuyer les habitants où leur dérober quelque argent. Il vint deux fois sonner à ma porte ; mais, conseillé par le Père jésuite, un évadé de « Rawa-Ruska », qui était avec moi (et qui par la suite accueillit le premier prisonnier de retour au pays, M. Joseph Sermonnet) je n'ouvris pas, le priant de revenir au petit matin. Ce jour-là, un officier de l'A.S. vint me dire que j'avais eu à faire à un repris de justice qui avait rossé un pasteur en Suisse. Venait-il rosser un curé en France ?

Peu de temps avant la libération définitive de la France, le 25 juillet 1944, un événement peu banal pour mon effort d'accueil !

Après la mission de 1942, les relations que j'avais eues en 1939 à la paroisse Saint-Alban, Lyon, où je remplaçai momentanément le curé Rémilieux, me valurent de placer différentes personnes et enfants à la campagne durant les jours difficiles de la guerre.

Ainsi, étaient accueillis des enfants par les familles des Gets. L'un deux eut son père, gardien d'usine, décédé des suites d'un accident. Sa mère, devenue veuve, ne pouvait garder la place et me demanda de lui trouver quelque chose pour être hébergée avec sa petite fille. Je pensai que les locaux restreints à l'école Notre-Dame étaient mieux que rien ; et je l'invitai à venir. Arrivée, elle chercha à travailler, se disant même couturière. Le travail réalisé n'était pas de parfaite qualité au dire des clients. Elle eut l'idée de tenir un rôle d'accueil pour enfants de la ville. Je m'y opposai, car les lieux n'étaient pas adaptés pour cela. Cependant, elle fit venir sa sœur qui s'occupa un peu de la petite fille et du garçon arrivés auparavant. Cette sœur appelée Josette, fut source d'ennuis pour nous. Qu'affabulait-elle ? Une fois, elle vint me dire que la Gestapo, sur la route de Morzine, lui avait retiré ses papiers d'identité. Une autre fois, elle m'assura que des pierres avaient été jetées sur son petit neveu (de fait, l'enfant saignait à la tête, mais les coups venaient d'elle-même).

Un soir d'été, elle vint me trouver pour me dire que la Gestapo la recherchait et qu'elle avait trouvé sa cuisine (sa sœur étant absente) toute renversée. J'allai voir sur place, et je constatai un état de désordre comme si quelqu'un avait cherché des papiers ou de l'argent. Je lui dis : « Ne restez pas là » ; et je l'envoyai dans une famille assez loin aux Grangettes.

Vers les six heures du soir, arrive un jeune en moto, qui était du maquis de l'A.S. situé dans la vallée d'Aulps. Je lui parle de cette présence éventuelle d'un membre de la Gestapo. Il parcourt rapidement le pays, mais ne découvre rien. Revenu, il me dit : « je vous enverrai ce soir, un inspecteur ».

Entre temps, un jeune militaire, en tenue kaki, vient me demander si j'avais vu passer un camion de G.M.R. Je dis : « Non », et comme il voulait attendre, je l'invite à souper. Il avait avec lui son arme.

Pendant qu'il soupait, coup de sonnette. Je vais ouvrir, et je vois un monsieur en excellente tenue, sobre, bleu sombre, qui me dit : « Vous avez ici une jeune fille ». Je me demandais à qui j'avais à faire, à l'inspecteur ou à quelqu'un de la Gestapo. Je me disais : « On verra bien ». Et je l'introduisais dans la pièce où le militaire mangeait sa soupe. Il lui dit : « Qu'est-ce que tu fais là ? ». J'étais rassuré. C'était donc l'inspecteur. Il plaça le militaire en faction à l'angle de la cure ; puis l'objet de sa visite vint sur le tapis. Il s'agissait de voir la jeune fille, Josette. Je ne voulais pas agir sans témoin et je demandai d'être moi-même accompagné pour aller aux Grangettes. Il fut d'accord. Ainsi, j'allai à la poste demander le service à Jean-Marie Grange qui me dit ne pouvoir laisser seule Constance, sa femme, responsable de la poste. Alors, je téléphone à Alphonse Monnet pour ce service d'accompagnement. Il me répond : « D'accord, j'arrive ». Mais les minutes passaient et personne ne venait. Pendant notre attente à la poste, un bruit soudain près du mur. Tous les quatre, Jean-Marie, sa femme, l'inspecteur et moi-même, étions plutôt surpris de ce bruit en pleine nuit noire, car il n'y avait ni lune ni éclairage public. Puis, tout d'un coup, deux-trois coups de feu et une rafale. L'inspecteur sort aussitôt, l'affaire de quelques instants et revient. Je demande : « Qu'est-ce que c'est ? ». Il me répond : « C'est rien, on le soigne ». Je dis alors : « Mais si quelqu'un a besoin de mes services de prêtre ? ». Il me dit : « Non ». Nous étions quelque peu inquiets et n'osions pas forcer l'inspecteur. Et toujours pas d'Alphonse. Aussi je me décide à aller le voir à la fruitière avec l'inspecteur. Entre temps, Mme Grange regardait la boîte aux lettres et découvrait le courrier de la mairie. Le secrétaire, Joseph Pernollet, venait de le déposer. C'était l'origine du bruit entendu. Quant aux coups de feu, le militaire posté en faction avait réagi un peu rapidement devant le passage d'un cycliste sans lumière. Heureusement, aucune balle n'atteint le secrétaire, mais ça n'était pas loin ! Quelle histoire dans le pays ! Si... Arrivé à la fruitière, j'appelle. Pas de réponse. Puis j'appelle encore, en disant que c'était moi. Le père d'Alphonse vient à la fenêtre, puis Alphonse descend nous rejoindre. Il m'explique qu'à la suite de l'appel téléphonique de Jean-Marie Grange, il décide de se rendre à travers champs au presbytère, et au moment où il se trouve à l'emplacement de l'hôtel Marcelly actuel, il entend « Halte-là » et aussitôt deux rafales de mitraillettes partant du fossé situé le long de la route, en bas de l'hôtel des Sports. Il aperçoit les balles traçant direction Morzine. Il se couche dans l'herbe et ne comprenant pas ce qui se passe, il retourne à la fruitière en rampant. Coïncidence banale !



Photo prise aux Chavannes, en mars 1944. Debout, le 4^e en partant de la gauche, Francis CHIRAT, hébergé chez M. le curé Philippe. Militant Jociste, il diffusait les " Cahiers du Témoignage Chrétien ", journal clandestin. Le 17 juillet 1944, il était arrêté par la Gestapo, avec Gilbert Dru, et interné à Montluc. Le 27 juillet, avec 4 camarades, dont G. Dru, ils furent emmenés place Bellecour et fusillés à l'endroit précis où des Allemands avaient été abattus par des résistants. La 5^e à partir de la gauche, Mme Constance Grange, la " postière " qui informait les gars du maquis.

Nous nous mettons en route, sans trop parler. Arrivés aux Grangettes, je fais le porte-voix. Une lumière s'allume : aussitôt, une voix : « éteins ». J'appelle à nouveau, me déclarant comme « curé ». La porte va s'ouvrir, et l'inspecteur voit la Josette en question. Alphonse et moi, nous restons dehors. Sur le chemin du retour, je questionne l'inspecteur, mais pas de réponse précise, comme dans une exigence professionnelle de garder un secret qui donne de l'importance à la situation et à celui qui s'en occupe. De retour au chef-lieu, une voix : « Halte-là ». C'est le militaire, toujours en faction. Et nos deux maquisards s'en vont. Il est presque 4 heures du matin. 6 heures, coup de sonnette à la porte. Un autre motard me lance : « je viens chercher la jeune fille ». « Mais elle n'est pas ici. C'est à plus de deux kilomètres ». Et je lui explique le chemin. Il revient peu après sans avoir trouvé. Je réexplique, peut-être un peu mieux. Et vers les 8 heures, je revoyais passer le motard sous mes fenêtres avec Josette sur la selle arrière de la moto. Elle rejoignait donc le lieu de l'A.S. Quelque temps après, elle fut de retour, mais pas pour longtemps. Et un dimanche alors qu'il pleuvait et que j'étais en week-end pour une séance dont je ne me rappelle pas le thème, on m'apporte un petit billet : « Josette et sa sœur sont parties, laissant les enfants qu'elles ont envoyés aux Quoëx ». Vite, je pars à l'appartement, et je le découvre vide de ses habitantes, avec quelques lambaux d'étoffes blanche et rouge sur le plancher. J'ai compris par la suite, après avoir rencontré le curé de Morzine. Ces dames s'étaient confectionné des brassards de « Croix Rouge » et munies de cet insigne, elles étaient descendues à la cure de Morzine demander que M. le curé les mène jusqu'à Saint-Jean-d'Aulps, localité du maquis. La vieille maman de l'abbé Desgranges, qui les recevait à la porte, leur demande : « Où allez-vous ? ». « On rejoint le maquis pour aller ensuite faire la campagne d'Alsace ». « Oh, bien, dit la maman, si vous allez si loin, vous pouvez bien vous entraîner en marchant jusqu'à Saint-Jean. D'ailleurs, M. le curé n'est pas ici en ce moment ». Et vlan ! Elles ont bien rejoint le maquis. Et j'appris, un jour, que la jeune veuve s'était remariée avec un membre du maquis, sous-officier d'étiquette. C'est lui qui est venu déménager ce qu'elles avaient laissé de leur bien à l'école. Et les enfants aussi sont repartis vers Lyon.

Tous ces petits faits nous montrent qu'il est utile d'être accueillant, sans doute avec une pointe de discernement, mais sans peur de courir quelques risques. Et maintenant, et le souci des « droits de l'homme », qu'un sens plus élevé de l'humanité au cœur de chacun permette la paix de tous.

Abbé Ch. PHILIPPE.



Nous avons retrouvé dans nos archives cette photo où l'on reconnaît Joseph à Noé, son fils Louis, sa belle-fille Angèle et ses petits-enfants, Maurice, Jean et Joseph Blanc.

POÈME CHINOIS

L'homme qui ne sait pas sourire
ne doit pas ouvrir une échoppe

Un sourire ne coûte rien
mais il crée beaucoup.

Il ne dure qu'un instant mais le souvenir
en persiste parfois toute une vie.

On ne peut l'acheter, le mendier,
l'emprunter ou le voler.

Mais il ne sert absolument à rien
tant qu'il n'a pas été donné.

Aussi, lorsque dans votre course vous rencontrez
un homme trop las pour vous donner un sourire,
laissez-lui le vôtre.

Car nul n'a plus besoin d'un sourire
que celui qui n'en a plus à offrir.

Témoignage d'une petite juive alsacienne réfugiée en Savoie pendant la guerre

Nous remercions Mme Dreyfus, propriétaire d'une résidence aux Gets, d'avoir bien voulu nous retracer l'histoire de sa famille qui a été en partie exterminée pour la seule raison de son appartenance à la religion juive.

Née en 1933 à Mulhouse, je dus en 39, comme beaucoup de nos compatriotes, fuir avec mes parents et ma sœur l'Alsace annexée par les Allemands.

Réfugiés à Nîmes jusqu'en 42, nous quittâmes la région qui venait d'être occupée pour la Savoie alors sous contrôle italien, où nous espérions trouver plus de sécurité.

C'est à Mouxy, près d'Aix-les-Bains, que nous avons trouvé refuge mes parents, mon grand-père, ma grand-mère, ma jeune sœur et moi. Nous, les enfants, y avons vécu heureuses la vie du village, participant aux activités agricoles autant que nous le pouvions : garde des vaches, moisson, fenaison, ramassage des pommes de terre, des châtaignes, etc. Nous fréquentions avec plaisir l'école communale et nous croyions bien intégrées dans cette communauté.

Trop jeunes, nous ne pouvions nous rendre compte combien la vie était dure pour nos parents et nos grands-parents, loin de leur terre natale, de leur famille disséminée dans d'autres régions de France, sans possibilité de travail que leur statut de juifs leur interdisait. Ils ne souhaitaient qu'une chose : la fin de l'Occupation et la victoire finale pour pouvoir rentrer chez eux. Cependant, ils ne se plaignaient pas de leur sort, persuadés que puisqu'ils ne faisaient « rien de mal » comme disait mon père, rien ne pourrait leur arriver et qu'ils étaient en droit d'attendre sans crainte la fin de la guerre dans ce village savoyard.

1^{er} janvier 1944 : décès à Aix-les-Bains de ma grand-mère de 75 ans. Je me souviens de la douleur de mon père. Ce fut mon premier contact avec la mort ; ce ne fut hélas pas le dernier.

Un jour de mars 44 où nous courions comme d'habitude dans le village, ma sœur et moi, nous fûmes brusquement conduites par mon père chez les bouchers : « Restez là jusqu'à ce qu'on vienne vous chercher. Ne bougez pas ». Ce furent ses derniers mots.

En effet, la gestapo, arrivée à la maison, y trouva ma mère et mon grand-père. Mon père absent lors de la perquisition reentra, malgré les supplications de nos propriétaires (M. et Mme Marius Bertin). « Ils prendront un homme valide et relâcheront ma femme et un vieillard ». Les Allemands les emmenèrent tous les trois. Ils ne revinrent jamais d'Auschwitz.

Au bout de quelque temps, les bouchers qui nous hébergeaient nous renvoyèrent chez nous. « Nous ne pouvons vous garder plus longtemps, nous ne voulons pas d'histoires ». Les Allemands nous cherchaient partout. M. et Mme Bertin nous guettaient et avant que nous n'ayons atteint la maison, nous conduisirent dans une maison du village où vivait une famille nombreuse, M. et Mme Fuinte. Ils nous cachèrent pendant 48 h dans un grenier.

Commença alors un parcours du combattant pour 2 petites filles de 9 et 11 ans à peine : déplacements de nuit en montagne vers des fermes isolées à Sonnas près de Chambéry, au Doujon, retour à Sonnas pour finir par prendre un train à l'aube à Aix qui nous conduisit vers Bellegarde où nous passâmes de nuit clandestinement en Suisse. Nous nous sommes retrouvées dans un camp de réfugiés à Genève, d'où nous sommes sorties pour passer un an chez un oncle à Lausanne avant de revenir en France en juin 45.

Tout ceci fut possible grâce au courage de M. et Mme Bertin, lui-même déjà amputé d'une jambe à la guerre de 14, qui prirent tous les risques pour nous sauver, y compris celui d'être arrêtés par les Allemands et questionnés pour savoir où nous étions cachées, ma sœur et moi. Ils ne révélèrent rien et furent relâchés au bout de 48 heures. C'est eux aussi qui organisèrent notre filière vers la Suisse nous conduisant en vélo au petit jour à Aix-les-Bains. Je dois cependant à la vérité de dire que, malheureusement, tous les habitants de Mouxy ne ressemblaient pas à M. et Mme Bertin. Mes grands-parents furent dénoncés par une habitante du pays. Ils ont été arrêtés, déportés et sont morts comme beaucoup d'autres au seul motif qu'ils étaient juifs. J'ai appris par la suite que leur délateur avait disparu après la libération. A-t-elle été exécutée ? Même si justice a été rendue, cela ne comblera jamais la perte irrémédiable que nous avons subie ma sœur et moi.

Mme DREYFUS.



Deux fillettes pleines de vie, réfugiées à Mouxy ! Elles eurent la vie sauve grâce à de nombreuses personnes qui les firent passer clandestinement en Suisse.



Mouxy, petit village savoyard où la famille de Mme Dreyfus trouva refuge en 42/43.



M. et Mme Metzger seront déportés à Auchswitz d'où ils ne reviendront pas.

Prisonnier de guerre

par René Mirigay de La Villaz

René, Camille, Joseph Mirigay, né à Evian-les-Bains en mars 1919, de mère chablaisienne et de père fauconnier.

« Le 12 décembre 1934, à la suite d'un accident de voiture, je me trouve orphelin de père à 14 ans. Je quitte l'école pour aider ma mère dans le commerce de l'hôtellerie et ceci jusqu'à mon départ pour mon service militaire le 15 novembre 1939, au début de la guerre. Je suis appelé sous les drapeaux au 5^e Tirailleur Marocain à Bourg-en-Bresse.

« Après 48 heures de permission pour Noël, je ne suis revenu que 5 ans plus tard à la Libération.

« Ayant fini nos classes, nous formons un bataillon de ligne nommé le 109^e Bataillon d'Infanterie Alpine, qui faisait partie du 99^e Régiment d'Infanterie.

« De là, nous partons de Bourg en train au mois de mars pour la Haute-Marne, à Vaulx-saul près de Chaumont, où nous finissons nos exercices. Je suis évacué à l'hôpital militaire de Bar-sur-Aube à la suite d'une entorse au genou, où je subis les premières attaques aériennes d'aviation allemande.

« Nous sommes envoyés alors avec mon régiment sur des camions américains conduits par des volontaires canadiens ; de nuit jusqu'à Reims, près de Reims.

« La percée allemande de Reims s'étant produite, nous nous sommes trouvés de suite sur le front en 1^{re} ligne. Automatiquement nous étions sous les bombardements aériens allemands.

« Notre compagnie étant compagnie mitrailleuse, les premiers chocs ont été pour nous avec l'infanterie allemande, qui avec sa méthode d'attaque en tenaille nous a obligés à des retraits journaliers jusqu'à Bar-sur-Aube.

« Voyant que les Allemands étaient descendus plus bas que nous, de l'autre côté de la Seine, nous avons essayé d'évacuer par Châtillon-sur-Seine, mélangés avec les réfugiés de l'Est et du Nord de la France, direction du camp de Mailly.

« Nous avons été témoins d'effroyables mitraillages par l'aviation italienne sur les convois de réfugiés. Il me reste encore l'odeur de ces chevaux mitraillés et gonflés à exploser au bord des routes.

« Au camp de Mailly, c'était la mise en condition de captivité : pain sec, eau et soupe au cube. Cela a duré jusqu'au début juillet ; évacués ensuite à Doullens, au camp des baraques, où les Allemands formaient des commandos de travail pour la culture.



A la caserne

« J'ai été amené à Pont-Rémy, près d'Abbeville dans la Somme, chez des fermiers dont le fils était déjà prisonnier en Prusse. Avec deux détenus, nous avons fait tourner la ferme, fait les moissons. J'ai appris à faire les meules de blé et à mener les attelages perchons de 6 chevaux.

« Au mois d'octobre, le travail de la ferme ayant ralenti, je fus emmené à Abbeville en attente. Au mois de janvier 41, départ pour l'Allemagne en train de nuit sur les wagons à bestiaux, par un grand froid. Durée 2 jours sans connaître la direction exacte mais sûr pour l'Allemagne.

« Au Stalag 11 B à Fallinbostel, serrés dans les baraques avec toutes les conditions de vie des camps de déportation : puces, poux, moryons, casse-croûte restreint, les contrôles de jour comme de nuit. Nous avons passé une partie de l'hiver en attente dans ce camp.

« Au mois d'avril, ça rebouge : de nouveaux commandos sont formés et je pars avec l'un d'eux, accompagné de 60 autres prisonniers, direction Steinhude-Am-Meer, entre Hanovre et Hambourg, dans une exploitation forestière.

« Un matin, l'interprète m'interpelle, me donnant l'ordre de rester à sa disposition à la chambrée. Dans la matinée, un caporal allemand vient me chercher pour m'accompagner dans une propriété au bord du lac de Steinhude.

« Que je vous dise, au début de ma captivité, ma profession déclarée avait été « jardinier ». De ce fait, je me retrouve dans cette maison de maître chargé de l'entretien.

« Cette propriété était destinée au repos des pilotes de chasse dont le terrain d'aviation était proche.

« Concours de circonstances : au bout de deux jours, le lieutenant, suite à des questions posées sur mon régiment, apprend qu'un de ses cousins, qui était Alsacien, était dans ma compagnie, reconnu par lui sur une photo de groupe. Je fus privilégié durant quelque temps ; mangeant à leur table, le travail réduit.

« Cela ne pouvait durer, suite à un contrôle de commando, je dois retourner à l'exploitation forestière. Je gardais un bon contact avec ce lieutenant qui m'apportait des cigarettes le dimanche. Mais il fut dénoncé par les civils allemands et, malheureusement pour lui, il fut envoyé sur le front russe !

« Pour ma part, après trois mois de travail, dissolution du commando de forêt pour une insertion dans le village, accompagné de cinq compagnons prisonniers. Nous fûmes répartis en petits commandos : 3 dans une ferme et 2 dans une pêcherie d'anguilles exploitée par deux beaux-frères dont l'un était chef du parti nazi.

« Cela se passait en 1942 et je suis resté dans ce village jusqu'à la Libération en avril 1945.

« Durant les trois ans, nous avons travaillé à la culture : céréales, légumes, conserverie de cornichons et de betteraves rouges, travail de ferme. L'été nous faisons en moyenne 100 tonnes de cornichons et autant de betteraves rouges. L'hiver, nous fauchions les roseaux sur le lac pour fabriquer des filets de camouflage.

« L'hiver le plus froid fut 42/43 avec -40° pour les travaux extérieurs.

« Tous les jours à partir de 44, les alertes se succèdent, de jour par les Américains, de nuit par les Allemands.



Dans les zouaves, en 1939.

« A la fin 1944, les troupes américaines avançant, les commandos de prisonniers sont rassemblés en cortège et encadrés, un jour par les jeunes hitlériennes, un jour par l'armée, un jour par les gardes territoriaux, dans la région de Hanovre, sans avoir de destination, jusqu'à la Libération en 1945.

« Au printemps de 1945, nous sommes libérés par les divisions parachutées qui ont sauté vers la région d'Armeisen en Hollande.

« Je ne vous raconte pas. Ce n'est vraiment pas la joie, nous avons intérêt à montrer patte blanche à cause des francs tireurs et des déserteurs.

« Suite à ça, nous volons des vélos allemands, croyant rentrer plus vite avec nos balluchons. Mal nous en prend, les routes sont encombrées par les armées et nous sommes obligés de marcher sur les bas-côtés, voire même dans les champs. Nous traversons la Wesser à Herford et nous nous débarrassons de nos vélos dont nous n'avons pas l'utilité.

« Nous sommes récupérés par l'armée américaine qui, de nouveau, nous parque dans des villas abandonnées et sommes nourris façon USA : bacon-bens avec cigarettes à profusion. Surtout ne pas sortir, plusieurs camarades ayant été confondus avec des déserteurs allemands furent blessés.

« Après quelques faux départs en camion, le jour J a lieu. Nous sommes embarqués à bord de trains à wagons à ridelles (charbon).

« Nous traversons le Rhin sur un pont de bateau où nous avons eu peur dû aux sabotages des fuyards. Nous traversons la Belgique avec un premier contrôle sanitaire à la gare de Jeumont.

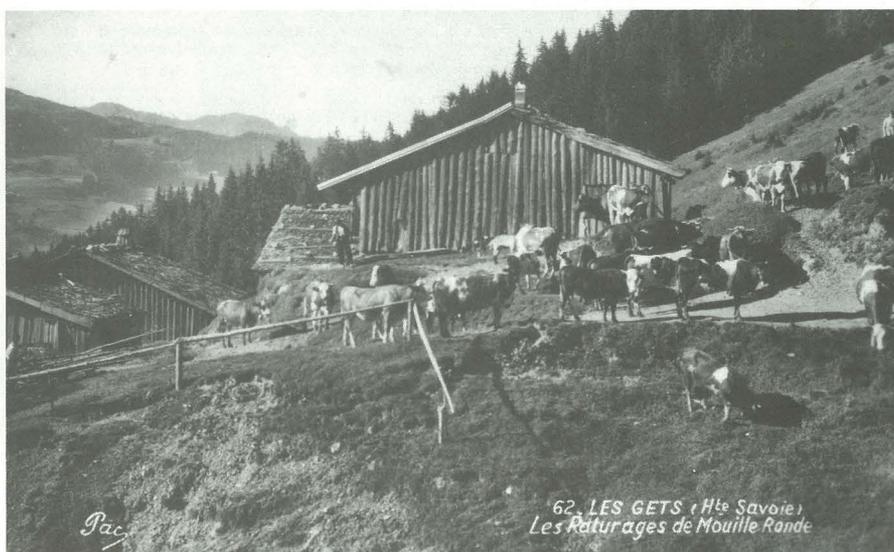
« Nous avons la possibilité d'envoyer un télégramme à nos familles qui n'avaient plus de nos nouvelles depuis près d'un an.

« Enfin, c'est le retour en France où nous attendent ovations à chaque gare.

« J'arrive à Thonon-les-Bains le jour de la Libération, le 8 mai 1945 ».



A la caserne à Bourg-en-Bresse en novembre 1939. 1^{er} en haut à gauche.



Pendant la « drôle de guerre », l'hiver 39/40, des soldats sont cantonnés aux Gets. Les voici sur une terrasse aux Chavannes et fraternisant avec des « civils » dont certains se reconnaîtront.



Retour de captivité en mai 45 à Excenevex.

Pourquoi ton regard si vague
Allant de la branche dorée
Au grand ciel argenté ?
Pourquoi ce vide de l'esprit
Que nulle pensée ne nourrit
Alors qu'autour de toi tout chante
[et te sourit ?

Aurais-tu perdu tout sens de la beauté,
Cette beauté du soir que dore le soleil
Mettant flamme dans l'azur
Et douceur à l'entour
Comme pour éclairer la nuit sombre
[qui vient ?

Laisse-toi emporter par ce rêve fait tien
Qui dans ton sommeil devient réalité
Prolongeant sa douceur ainsi que sa beauté
Pour faire s'estomper la grisaille du soir...

Alors tout devient clair, lumineux
[et sans ombre,
Repoussant tout au loin la moindre pensée
[sombre,

Alors dans ton esprit naîtra
[la plus folle espérance
Celle qui embellit le plus humble des actes.
Enfin, fais l'expérience d'un tel

[raisonnement
Et tu verras surgir du fond de ta pensée
Le point lumineux qui ne tardera pas
A devenir pour toi le plus brillant
[des phares...

Angèle C.
(90 ans, Vaucluse).



Mouvement démographique 1989

NAISSANCES : 28

A l'intérieur de la commune : néant.

A l'extérieur :

- Le 5 janvier, Etienne, Christian BESSON, à Evian-les-Bains, fils de Michel BESSON et de Régine COPPEL, Les Putays.
- Le 24 janvier, Fanny ANTHONIOZ, à Thonon-les-Bains, fille de Guy ANTHONIOZ et d'Elisabeth TAVERNIER, Les Métrallins.
- Le 9 février, Quentin MUGNIER, à Thonon-les-Bains, fils de Michel MUGNIER et d'Anne-Marie MARJOLLET, Hôtel Bellevue.
- Le 10 février, Charles, Pierre, Michel BERGOEND, à Evian-les-Bains, fils de Philippe BERGOEND et d'Annie COPPEL, Le Pied de l'Adroit.
- Le 3 mars, Guillaume, Hubert COPPEL, à Cluses, fils d'Hubert COPPEL et de Thérèse ANTHONIOZ, Les Clos.
- Le 9 mars, Cyril, Jérémy, Lucien GIROD, à Annemasse, fils d'Anselme GIROD et d'Anne BOSONNET, chalet Les Béchons, Le Sar.
- Le 18 mars, Mathieu, Clément COPPEL, à Annemasse, fils de Jacques COPPEL et de Dominique DUMOL, Les Clos.
- Le 6 avril, Julie, Claudie COPPEL, à Annemasse, fille d'Hugues COPPEL et de Murielle BLANC, Le Pied de l'Adroit.
- Le 19 avril, Mérance, Marie GAURIER, à Thonon-les-Bains, fille de Christian GAURIER et de Corinne BRINDANI, chalet Les Crettets.
- Le 7 mai, Clotilde, Caroline COPPEL, à Evian-les-Bains, fille de Paul COPPEL et de Catherine RICHARD, La Pierre.
- Le 9 juin, Marine, Erika DELAVAY, à Annemasse, fille de Guy DELAVAY et de Christine BOURDIOL, résidence Le Songy.
- Le 15 juillet, Julie LAIGLE, à Cluses, fille de Francis LAIGLE et de Ghislaine LEROYER, bar Le Don Pérignon.
- Le 1^{er} août, Sébastien, Jean, André RAUCH, à Thonon-les-Bains, fils de Jean-Michel RAUCH et d'Annie MARIETTE, résidence l'Orée des Pistes.
- Le 10 août, Elodie, Yolande, Claudine MICHEL, à Thonon-les-Bains, fille de Bernard MICHEL et de Claudia AMBROSINO, résidence Le Pied de l'Adroit.
- Le 11 août, Andy, Scott ROUSSEL, à Evian-les-Bains, fils de Joël ROUSSEL et de Corinne RUAZ, chef-lieu.
- Le 15 septembre, Cédric, Hubert, Joseph ANTHONIOZ, à Cluses, fils d'Hubert ANTHONIOZ et de Martine PERNOLLET, Les Putays.
- Le 26 septembre, Benoît, Ladislav DAUTUN, à Bonneville, fils de Christian DAUTUN et d'Isabelle TAMA, H.L.M. Les Clos.
- Le 3 octobre, Stéphanie CONTAT, à Cluses, fille de David CONTAT et de Nathalie PERRET, La Liberté.
- Le 5 octobre, Clément, Roger DERONT, à Cluses, fils d'André DERONT et de Nathalie VERGNE, H.L.M. Les Clos.
- Le 16 octobre, Elodie COPPEL, à Bonneville, fille de Laurent COPPEL et de Karine BRIFFAUT, La Pierre.
- Le 22 octobre, Thierry, Julien BASTARD, à Annemasse, fils de Jean-Michel BASTARD et de Marianne PAPÉ, Le Sar de la Croix.
- Le 23 octobre, Jordan, David PASQUIER, à Evian-les-Bains, fils de Michel PASQUIER et de Kheira KHETTAR, Les Bourneaux.
- Le 29 octobre, Angélique, Ingrid NOALHAT, à Annemasse, fille de Didier NOALHAT et de Valérie DUGERDIL, La Pierre.
- Le 7 novembre, Christophe, Jean, Etienne TRICOU, à Thonon-les-Bains, fils de Nicolas TRICOU et de Laurence SIMON, H.L.M. Les Clos.
- Le 13 novembre, Grégory, François, Michel BAUD, à Cluses, fils de Patrick BAUD et d'Elisabeth ANTHONIOZ, station Antar.
- Le 24 novembre, Fatih KOCAK, à Cluses, fils d'Emin KOCAK et de Selvi EGRI, H.L.M. Les Perrières.
- Le 29 novembre, Cécile, Amélie BERGOEND, à Cluses, fille de Marc BERGOEND et de Régine BASTARD, Les Cornuts d'en Bas.

ERRATUM (bulletin municipal 1988)

- Le 16 octobre 1988, Coralie COPPEL, à Thonon-les-Bains, fille de René COPPEL et de Monique DARBELLAY, Les Granges.

MARIAGES : 11

A l'intérieur de la commune :

- Le 29 avril, François, Marc BAGUR, ingénieur, demeurant à Annecy, et Véronique, Catherine SALMON, claviste, demeurant aux Gets, hôtel Douce France.
- Le 3 juin, Michel, André PELLISSON, maçon, demeurant à Mieussy, et Maryline, Simone PERNOLLET, commerçante, demeurant aux Gets, « Magy ».
- Le 10 juin, Stéphane, Georges, Claude REY, serrurier, demeurant à Saint-Jean-d'Aulps, et Marielle, Colette, Odile COPPEL, aide-comptable, demeurant aux Gets, « Les Granges ».
- Le 17 août, Patrick, Claude, Philippe CARRE-PISTOLLET, moniteur d'équitation, demeurant à Jaignes (Seine-et-Marne), et Nathalie, Colette, Marie-Joseph HERVAUX, sans profession, demeurant à Noyon (Oise).
- Le 23 septembre, Pierre, Jean HOMINAL, hôtelier, demeurant aux Gets, hôtel Alpina, et Fabienne, Hugnette, Marie COPPEL, comptable, demeurant aux Gets, « Les Granges ».
- Le 14 octobre, Eric, Alphonse JAY, employé d'immeubles, demeurant à Samoëns, et Patricia, Nicole POUPON, vendeuse, demeurant aux Gets, résidence « Le Panoramic ».
- Le 9 décembre, Jean-Marc, Albert, François KUDLA, agent de sécurité incendie, demeurant à Neuville-sur-Saône (Rhône), et Sophie, Anne, Françoise LETESSIER, esthéticienne, demeurant à Neuville-sur-Saône (Rhône).

A l'extérieur de la commune :

- Le 2 septembre, Sylvain, Francis CROISSONNIER, professeur d'accordéon, demeurant aux Gets, H.L.M. Les Perrières, et Elisabeth GÉROUDET, couturière, demeurant à La Côte-d'Arbroz.
- Le 16 septembre, Nicolas, Philippe DUGERDIL, monteur en remontées mécaniques, demeurant aux Gets, « Le Léry », et Marie-Laure GÉROUDET, monitrice de sports, demeurant à Taninges.
- Le 21 octobre, Jean-Pierre BERTHET, commerçant, demeurant aux Gets, chef-lieu, et Daisy DECUYPERE, étudiante, demeurant à Argelliers (Hérault).
- Le 18 décembre, Didier KLIPFEL, superviseur de travaux, demeurant aux Gets, résidence « Le By », et Nadine, Anne, Josephine PUGIN-BRON, infirmière, demeurant à Viuz-en-Sallaz.

DÈCÈS : 30

A l'intérieur de la commune :

- Max, Robert CHALIER, fils de Lucienne CHALIER, époux de Jeanine, Marie, Adeline DAVID, décédé le 3 janvier, 52 ans.
- Marc, John THOMPSON, fils de Graham THOMPSON et de Carole WILSON, célibataire, décédé le 6 janvier, 21 ans.
- Marie, Marthe MONNET, fille de François, Marie MONNET et de Céline SUIZE, veuve de Marcel BAUD, décédée le 18 janvier, 96 ans.
- Anna, Marie RAMEL, fille d'Alphonse RAMEL et de Marie, alicie, Adélaïde DUCRETTET, veuve d'Adrien, Joseph COPPEL, décédée le 1^{er} février, 77 ans.
- Georges, Marcel, Yves PLUQUET, fils de Lucien, Marcel PLUQUET et de Jeanne, Marie QUEFFELEC, époux de Jacqueline, Fernande, Julienne DUCLOS, décédé le 9 février, 57 ans.
- Pierre, Alain WALSER, fils de Jean, Arthur WALSER et d'Angèle DE LUCA, époux de Janet, Susan HAYTON, décédé le 18 février, 38 ans.
- Elisabeth, Marguerite FRONTIER, fille de Victor FRONTIER et de Marguerite, Elisabeth NETZER, décédée le 24 février, 78 ans.
- Fernand, Noël CHAMAY, fils de Gustave CHAMAY et de Céline DECERIER, veuf de Jacqueline, Marie, Andrée BREGEON, décédé le 21 avril, 69 ans.
- Adeline, Joséphine SERMONET, fille d'Uldaric SERMONET et de Louise, Céline GREVAZ, veuve d'Emile, Joseph, Marie ANTHONIOZ, décédée le 27 avril, 82 ans.
- Edouard, Valentin CONTAT, fils de Clémentine, Marie CONTAT, époux de Germaine, Lucie BAYARD, décédé le 7 juin, 71 ans.
- Marthe, Alice MARTIN, fille de François, Joseph, Elie MARTIN et d'Etienne, Philomène ANTHONIOZ, célibataire, décédé le 24 septembre, 81 ans.
- Umberto, Enrico CETTI, fils de Paul CETTI et de Clémentine MOLINARI, époux de Manette, Elisabeth DALBO, décédé le 1^{er} octobre, 68 ans.

A l'extérieur de la commune :

- Rose-Marie, Françoise DUCRETTET, fille de Jean, Louis, Marie DUCRETTET et de Marie-Joséphine COPPEL, veuve d'Adrien BAUD, décédée le 13 janvier à Ambilly, 82 ans.
- Angèle, Éléonore DUCRETTET, fille de Marie-Célestin DUCRETTET et de Françoise, Anastasie BLANC, veuve de René, Joseph ANTHONIOZ, décédée le 16 février à Cluses, 88 ans.
- Marie, Louise ANTHONIOZ, fille d'Edouard, Etienne ANTHONIOZ et de Julienne, Célestine ANTHONIOZ, épouse de Claudius ANTHONIOZ, décédée le 4 avril à Marcellaz-Albanais, 72 ans.
- Adrien, Emile BERGOEND, fils d'Etienne, Marie BERGOEND et de Marie, Françoise GREVAZ, époux d'Elvina, Fernande, Marie BERGOEND, décédé le 5 avril à Thonon-les-Bains, 78 ans.
- Fernande, Louise, Joséphine COPPEL, fille de Michel COPPEL et de Marie, Joséphine BASTARD, veuve de Marius BERGOEND, décédée le 17 avril à Thonon-les-Bains, 80 ans.
- Marie, Alice BAUD, fille de Joseph BAUD et d'Adélaïde ANTHONIOZ-ROSSIAUX, décédée le 26 avril à Ambilly, 90 ans.
- Eugénie, Isaline ANTHONIOZ, fille de Casimir ANTHONIOZ et de Céline ANTHONIOZ, décédée le 9 juin à Bonneville, 92 ans.
- Joseph, François, Marie BASTARD, fils de Jean, Célestin BASTARD et de Marie, Constance PERNOLLET, veuf de Marie, Françoise ANTHONIOZ, décédé le 20 juin à Cluses, 84 ans.
- Reine, Lydie HÉRITIER, fille de François, Marie HÉRITIER et de Marie-Louise GRANGE, décédée le 14 juillet à Ambilly, 82 ans.
- Jean, Marie PERNOLLET, fils de Lucien, Jean, Marie PERNOLLET et d'Alice, Marie, Etienne ANTHONIOZ, époux de Léa, Marie, Juliette COPPEL, décédé le 19 octobre à Marignier, 68 ans.
- Charles PODICO, fils de Jacques PODICO et de Cécile, Mathilde PERNET, époux d'Annette, Clémentine ARNAUD, décédé le 22 octobre à Waldkirch (R.F.A.), 54 ans.
- Marthe, Marie, Joséphine RAMEL, fille de Joseph, Alphonse RAMEL et de Marie, Céline GINDRE, décédée le 10 novembre à Ambilly, 81 ans.
- Grégory, François, Michel BAUD, fils de Patrick, Claude BAUD et d'Elisabeth, Colette, Fernande ANTHONIOZ, décédé le 14 novembre à Lyon 3^e, 1 jour.
- Léon, Paul VIGROUX, fils de François, Joseph, Théophile VIGROUX et d'Emilie, François FAVRE, décédé le 28 novembre à La Tour, 68 ans.
- Marie, Félicie ANTHONIOZ-ROSSIAUX, fille de Jean, Louis ANTHONIOZ-ROSSIAUX et de Joséphine, Françoise BERGOEND, décédée le 3 décembre à Thonon-les-Bains, 85 ans.
- Marie, Joséphine, Claudine ANTHONIOZ, fille de Joseph, Marie ANTHONIOZ et de Marie, Etienne ANTHONIOZ, décédée le 4 décembre à Monnetier-Mornex, 86 ans.
- Jean, Joseph, Marcel COPPEL, fils de Claude COPPEL et de Marie, Thérèse ROSET, veuf d'Elvina DELAVAY, décédé le 11 décembre à Annecy, 94 ans.
- Luc, Jean, Marie MONNET, fils de Joseph MONNET et d'Alexandrine FAVRE-FÉLIX, époux de Marinette DUTRUEL, décédé le 15 décembre à Sallanches, 81 ans.

**ECOLE
PRIVÉE**
ANNÉE SCOLAIRE
1989

DIRECTRICE :
Christiane PARIS



Institutrice :
Marie-Cécile PARIS

Instituteur :
Jean-Luc RISPAL



DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN



Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs : afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée Nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

I. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

III. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

VII. Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instigant ; il se rend coupable par la résistance.

VIII. La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX. Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne, doit être sévèrement réprimée par la loi.

X. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII. La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

XIII. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

XIV. Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes, ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV. La société a le droit de demander compte à tout agent public, de son administration.

XVI. Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

XVII. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

26 août 1789.